

HIVER 2020
PRIX : 4,95 \$

SAGE

Élections en N.-B., en
C.-B. et en Saskatchewan
à l'ère de la COVID. **PAGE 12**

Vivre plus léger : Un condo
vous convient-il? **PAGE 16**

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX



ISOBEL MACKENZIE, CHAMPIONNE DES SOINS À DOMICILE

La protectrice des aînés
de la C.-B. réclame des
normes nationales sur les
soins de longue durée.

PAGE 6



Toujours à vos côtés

Alors que nous nous adaptons tous aux changements nécessaires en raison de la COVID-19, l'assurance automobile et habitation devrait être la dernière chose dont vous devriez vous soucier. C'est pourquoi nous pouvons dépendre de nos amis chez Johnson Assurance pour faciliter les choses grâce à des économies et des avantages importants, et vous offrir un service attentif et bienveillant.

-  Économisez jusqu'à 20 % lorsque vous regroupez l'assurance habitation et automobile*
-  Pardon du premier accident automobile
-  Milles de récompense AIR MILES^{MD}‡
-  Service d'urgence de règlement des sinistres 24 heures sur 24

JOHNSON
ASSURANCE
HABITATION · AUTO



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

DES TAUX PRÉFÉRENTIELS

POUR L'ASSOCIATION
NATIONALE DES RETRAITÉS
FÉDÉRAUX

1.855.428.8744
johnson.ca/economies

Mentionnez le code de
groupe **FS** pour profiter des
taux préférentiels.



Johnson Assurance est fière
d'être un commanditaire du
grand prix de la Méga
campagne de recrutement!

Appelez-nous
pour une soumission et
inscrivez-vous au concours
pour courir la chance de

GAGNER
UN PRIX EN ARGENT
de 20 000 \$!

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« JI »), un intermédiaire d'assurance agréé, et la société fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. Les polices d'assurance habitation et automobile sont principalement souscrites auprès de Unifund, Compagnie d'Assurance (« UCA »), qui en outre traite les demandes de règlement. Les garanties et avantages décrits ne s'appliquent qu'aux polices souscrites auprès d'UCA. L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, en Saskatchewan ni au Manitoba. Les assurances habitation et automobile ne sont pas offertes au Nunavut. JI et UCA sont des filiales apparentées. Des critères d'admissibilité, des limitations, des exclusions, des frais supplémentaires et des restrictions peuvent s'appliquer ou varier selon la province ou le territoire. *Les économies de services groupés s'appliquent aux polices d'assurance habitation (bâtiment et contenu) lorsque les polices d'assurance habitation et automobile sont souscrites auprès d'UCA. ‡Les milles de récompense AIR MILESMD ne sont accordés qu'au titre des polices ordinaires d'assurance habitation et auto souscrites auprès d'UCA. Lors du paiement d'une prime, un (1) mille est accordé pour chaque tranche de 20 \$ de prime (taxes incluses). Les milles ne sont pas offerts en Saskatchewan ni au Manitoba. ^{MD} Les marques de commerce et les marques déposées de Royalties Limited Partnership sont utilisées en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Co. et JI (au nom d'UCA). AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours se déroule du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 et est ouvert à tous les résidents autorisés du Canada (excluant le Nunavut), ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence et qui sont membres d'un groupe reconnu de JI (sauf les membres d'un groupe du secteur des soins de santé), avec lequel JI a conclu une convention d'assurance. Un (1) prix à gagner : 20 000 \$ CA. Des conditions ou restrictions peuvent être appliquées. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles reçus. Un test d'aptitude en mathématiques est requis. Règlement du concours : johnson.ca/cash2020 FS.2020.10.HC/E/Code d'identification : FS. Veuillez consulter la page Web <https://www.federalretirees.ca/fr/devenez-membre/mega-campagne-de-recrutement> où des informations supplémentaires seront bientôt affichées.

PROTÉGER LES PENSIONS TOUT EN JETANT UN REGARD VERS L'AVENIR

JEAN-GUY SOULIÈRE

À l'approche de la saison des fêtes, nous savons tous combien elle sera différente cette année. J'espère pouvoir écrire des vœux de Noël et des fêtes plus « normaux » l'an prochain. En faisant preuve de prudence, en restant en bonne santé et en respectant les protocoles de sécurité, nous pavons la voie à un rétablissement réussi. Je suis fier d'être membre de l'Association fédérale des retraités, car notre association a été une organisation modèle qui a basé ses décisions sur la sécurité et la santé de ses membres et qui a communiqué les renseignements factuels et nécessaires à ses membres en temps utile.

Je souhaite consacrer mon message à vous informer de la situation actuelle de l'Association, de la façon dont elle sortira de la pandémie et du cheminement de *Retraités fédéraux en 2030*. Notre Association est en bonne forme. Du point de vue de la gouvernance, le conseil d'administration se réunit tous les mois par Zoom. Nous avons abordé nos actions avec la diligence requise et nous continuons à prendre nos décisions en fonction de la santé et de la sécurité de nos bénévoles et de nos membres. Nous avons dû reporter notre belle assemblée annuelle des membres (AAM) de juin, mais nous avons tenu une AAM virtuelle fructueuse au début décembre, satisfaisant ainsi à nos exigences légales. Nous sommes en bonne santé financière, principalement à cause de la réduction des dépenses. Et le personnel de notre bureau national a été remarquable, en fournissant des services et un soutien sans faille depuis leurs bureaux à domicile.

Du point de vue de la défense des intérêts, nous avons été actifs. Rayonnement 338, qui vise à ce que nos bénévoles rencontrent les 338 députés fédéraux, est en bonne voie. Avec le concours de l'équipe de la défense des intérêts et du directeur général, j'ai rencontré de nombreux députés de tous les partis politiques, y compris la ministre des Aînés et le président du Conseil du Trésor. L'objectif de ces rencontres est de faire connaître nos

positions sur les pensions, les enjeux relatifs aux vétérans et aux soins de santé, en mettant l'accent sur notre prise de position récemment annoncée sur les soins de longue durée et le vieillissement en bonne santé. Nous avons organisé un forum public en ligne très réussi avec la ministre des Aînés et son assistant parlementaire.

Au nombre des autres activités de défense des intérêts, citons notre participation à la Semaine nationale de la fonction publique, notre présence à l'ouverture de la campagne de charité sur le lieu de travail du gouvernement du Canada et notre soutien aux administrateurs de district dans les provinces qui ont tenu des élections provinciales. Du point de vue des communications, jamais l'association n'aura été aussi active pour ce qui est de transmettre de l'information à ses membres, au moyen de courriels de masse, de bulletins d'information électroniques et du web. Nos bénévoles ont reçu tous les outils nécessaires pour mener leurs activités dans cet environnement différent, y compris des cours sur la manière de tenir des réunions Zoom. Nous avons aussi donné de nombreuses sessions de formation et d'information. Nous sommes donc fiers de notre Association, et à juste titre.

Au sortir de la pandémie, le conseil d'administration s'est concentré sur deux scénarios : le pire scénario, qui verrait de



Jean-Guy Soulière, président de l'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux).

nombreux membres ne pas renouveler leur adhésion parce que beaucoup adhèrent pour obtenir MEDOC et que, en raison des restrictions de voyage, ils pourraient éviter de voyager. Le scénario le plus probable est que la plupart des membres resteront, parce qu'ils savent que notre régime de retraite et nos prestations de soins de santé seront soumis à d'énormes pressions et que Retraités fédéraux est leur meilleure garantie de protection de ces prestations. Néanmoins, le conseil compose avec la réalité, notamment la perte de certains membres. Toutefois, pour contrer cela, nous menons de nombreuses initiatives, dont la Méga campagne de recrutement et d'autres activités. Nous nous devons de garder l'Association forte et dynamique, et de recruter de nouveaux membres. Le conseil se concentre sur *Regard vers l'avenir et Retraités fédéraux en 2030*. Notre plan stratégique quinquennal est un document évolutif, adaptable à l'évolution de l'environnement, et notre plan opérationnel est également adapté en conséquence.

Nos orientations sont claires. Votre conseil d'administration et le personnel du bureau national réussissent à bien traverser la pandémie, tout en se tournant vers l'avenir. Aux personnes qui célèbrent Noël, puisse celui très différent de cette année être heureux et mémorable, veuillez envisager d'offrir une adhésion en cadeau (pour des précisions, voir la page 46.) À tous nos membres, puisse cette période vous permettre de réfléchir à la chance que nous avons de vivre dans un pays extraordinaire et bienveillant. ■



6



12



16

SOMMAIRE

3 MESSAGE DU PRÉSIDENT

5 CHER SAGE

6 LA TENDANCE DES SOINS À DOMICILE S’AFFIRME

Des études montrent que le niveau de précarité des aînés qui vivent à domicile est comparable à celui des aînés vivant dans les foyers de soins de longue durée, affirme Isobel Mackenzie, protectrice des aînés de la Colombie-Britannique. **HOLLY LAKE**

12 VOTER PENDANT LA COVID

Le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan ont tous tenu des élections provinciales cet automne. Voici comment ces provinces ont protégé leurs électeurs et leurs démocraties. **JENNIFER CAMPBELL**

16 ALLÉGER SON NID

Pour certains retraités, troquer la vie de banlieue — et les responsabilités qui l’accompagnent — pour vivre en ville et remplacer leur jardin par un parc public est un choix de vie judicieux. **PATRICK LANGSTON**

21 LES SOINS DE LONGUE DURÉE EN CRISE

Les résidents des établissements de soins de longue durée ont des droits différents dans tout le pays. Pourquoi ces droits sont-ils régulièrement violés? **LAURA NEILSON BONIKOWSKY**

26 GÉRER VOTRE RÉSIDENCE SECONDAIRE PENDANT LA COVID-19

27 DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION

En cette année de COVID-19, la défense des intérêts a été comme nulle autre. **AMY BALDRY**

28 BILAN SANTÉ

La rentabilité est-elle importante? **JEAN-SÉBASTIEN CÔTÉ**

30 INFOPENSIONS

Rôle de la COVID-19 dans l’indexation des pensions. **PATRICK IMBEAU**

32 LE COIN DES VÉTÉRANS

ACC doit tenir compte de tous les vétérans dans ses recherches et l’élaboration ultérieure de programmes à leur intention. **SAYWARD MONTAGUE**

35 BÉNÉVOLES RECHERCHÉS!

L’Association nationale des retraités fédéraux offre de nombreuses possibilités de bénévolat.

36 UNE TRÈS TRÈS LONGUE RETRAITE

Ancien douanier et vétéran de la Seconde Guerre mondiale, Burd Sisler a été à la retraite plus longtemps qu’il n’a travaillé. **GORD HOWARD**

37 UN PROTECTEUR DES PENSIONS INLASSABLE

Ross Gillespie est un champion de la protection des pensions de la fonction publique. **CHARLES ENMAN**

38 DERNIÈRES NOUVELLES

41 VOTRE SECTION EN BREF

45 AVIS DE DÉCÈS

SAGE

SAGE EST LA VOIX DE RETRAITÉS FÉDÉRAUX

ÉDITEUR

Andrew McGillivray, directeur des communications, du marketing et du recrutement

RÉDACTRICE EN CHEF

Jennifer Campbell

GESTIONNAIRE DES PUBLICATIONS

Karen Ruttan

COORDONNATEUR À LA RÉDACTION ET À L’ÉDITION

Alex Charette

COLLABORATEURS

Holly Lake, Amy Baldry, Patrick Imbeau, Jean-Sébastien Côté, Gord Howard, Charles Enman, Patrick Langston, Laura Neilson Bonikowsky, Sayward Montague

SERVICES DE TRADUCTION

Annie Bourret, Célyne Gagnon, Caroline Bernard, Sandra Pronovost, Lionel Raymond

INFOGRAPHIE

The Blondes – Branding & Design

IMPRESSION

Dollco Printing

COMITÉ DE RÉDACTION DES PUBLICATIONS

Roy Goodall, Rick Brick, Cynthia Foreman, James Nicholson, Megan Williams

Pour écrire à la rédactrice en chef ou pour communiquer avec l’Association nationale des retraités fédéraux :

865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9
sage@retraitesfederaux.ca

Le magazine Sage est publié sous licence.
Publication n° 40065047 ISSN 2292-7174

Les exemplaires non distribués doivent être retournés à l’adresse suivante :
Association nationale des retraités fédéraux
865 chemin Shefford, Ottawa ON K1J 1H9

Pour les abonnements ou toute information à des fins publicitaires dans Sage, composez le 613.745.2559, poste 300

Prix au numéro : 4,95 \$

L’abonnement annuel pour les membres est de 5,40 \$ et est inclus dans l’adhésion à l’Association. L’abonnement annuel pour les non-membres est de 14,80 \$. Les non-membres peuvent communiquer avec l’Association nationale des retraités fédéraux pour s’abonner.

Le contenu du magazine Sage — y compris les opinions sur les finances, d’ordre médical et sur la santé — est fourni à titre informatif seulement et ne remplace en aucun cas les conseils d’un professionnel.

CHER SAGE

Continuez à nous envoyer des lettres et des courriels! Adresse postale :

Association nationale des retraités fédéraux
865 chemin Shefford
Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Adresse électronique :
sage@retraitesfederaux.ca

Les lettres ont été révisées pour respecter la grammaire et l'espace alloué.

Cher Sage,

J'aimerais féliciter Retraités fédéraux pour son travail pendant la pandémie et sa récente campagne visant à réformer les services de soins à domicile et les établissements de soins de longue durée pour les aînés. J'ai envoyé un courriel à ma députée fédérale et à mes députés provinciaux, et le lendemain, j'ai reçu une réponse de ma députée fédérale, Chandra Arya, de Nepean.

Après 30 ans de carrière au Bureau de la concurrence du Canada, j'ai pris ma retraite. Les récents articles dans Sage à propos

d'expériences de bénévolat des retraités m'ont inspiré. Comme eux, j'ai décidé de saisir les possibilités de bénévolat qui se présentaient.

Ma belle-mère est décédée dans un établissement de soins de longue durée en avril, mais pas directement à cause de la COVID-19. Je sais par contre que cela a été difficile pour notre famille qui n'a pas pu la visiter avant ses derniers moments. J'ai décidé de revendiquer que les établissements de soins ressemblent plus à une maison, où les résidents, leurs familles, le personnel et les bénévoles ont davantage leur mot à dire dans les activités quotidiennes, avec des soins plus empathiques. Ce type d'établissements existe aux États-Unis et en Europe; il est à l'essai à certains endroits en Ontario. Les avantages de ces établissements comprennent moins de médicaments, d'incidents agressifs, de visites à l'hôpital, de gaspillage alimentaire et de congés de maladie pour le personnel.

J'encouragerais plus de membres de Retraités fédéraux à prendre part à la réforme de notre système de soins de longue durée et à continuer à écrire aux politiciens pour demander un changement de culture (#ChangezLesSLDMaintenant).

William Bradley, Ottawa

Cher Sage,

Après avoir lu le commentaire négatif [d'un lecteur] sur MEDOC et la réponse de la rédactrice en chef, j'ai pensé que je me devais de vous faire part de mes dernières expériences. J'ai présenté une réclamation pour un voyage en novembre 2019 et une autre en avril 2020. MEDOC a acquitté ces réclamations telles que soumises. Celle de novembre était ma toute première expérience de réclamation. Mon vol avait été retardé de 24 heures et j'ai appelé à partir de mon hôtel à Toronto. J'ai reçu immédiatement un numéro de réclamation et des instructions pour la présenter. Bien entendu, le traitement de la réclamation d'avril a pris du temps, mais il fallait s'y attendre. J'ai joint tous les documents et reçus nécessaires à mes deux réclamations. Cela a demandé du travail, mais en a valu la peine pour un traitement sans accrocs de ma réclamation. MEDOC est une ressource fantastique pour les membres de l'ANRF. Il n'existe aucune autre assurance voyage comme celle-ci. Je me souviens de la première fois où j'ai appelé à propos de cette assurance. J'ai demandé si les primes étaient mensuelles. «Non», m'a-t-on répondu, «elles sont annuelles». Ma réponse avait été : «J'en souscris une!»

Cordialement,
Shirley Canty, Winnipeg

Association nationale des retraités fédéraux et Arbor Alliances

En tant que membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, vous pouvez maintenant faire un peu plus facilement des plans plus économiques relatifs aux funérailles et au cimetière lorsque vous choisissez Arbor Memorial, la plus importante famille canadienne de fournisseurs d'arrangements.

Économisez 10 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits d'avance

Économies de **10%***

Économisez 5 % sur les plans relatifs aux funérailles et au cimetière faits au moment du décès.

Économies de **5%†**

PLUS! Registre familial de planification^{MC} de la succession GRATUIT
Pour planifier d'avance vos arrangements relatifs aux funérailles et au cimetière, composez le 1-877-301-8066 ou rendez-vous à ArborAlliances.ca dès aujourd'hui



Alliances
par Arbor Memorial



Association nationale des retraités fédéraux
PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

* Rabais de 10 % sur les derniers arrangements planifiés à l'avance, à l'exclusion des cryptes, qui sont assorties d'un rabais de 5 % si elles sont achetées à l'avance.

† Pour les achats effectués en Ontario : rabais de 4 % sur les lotissements funéraires, les niches et les autres droits d'inhumation, à l'exclusion des cryptes hors terre. Rabais de 10 % sur tous les autres produits et services de cimetière.



LA TENDANCE DES SOINS À DOMICILE S’AFFIRME

Des études montrent que le niveau de précarité des aînés qui vivent à domicile est comparable à celui des aînés vivant dans les foyers de soins de longue durée, affirme Isobel Mackenzie, protectrice des aînés de la Colombie-Britannique.

HOLLY LAKE

Isobel Mackenzie travaille pour et auprès des aînés depuis plus de 20 ans. Elle a travaillé dans les domaines des soins de longue durée, des soins à domicile et des soins en milieu communautaire, mais ce sont les heures passées dans les salons des familles à discuter des plans de soins qui ont le plus défini sa vision sur la meilleure façon de servir les plus âgés d’entre nous.

« Je me souviens d’un couple comme si c’était hier, et de l’énergie qu’ils consacraient à tout juste fonctionner », dit-elle. « J’en faisais tout un plat et je m’inquiétais de ce qu’ils faisaient de travers, à mon avis. Mais cela n’avait aucune importance. Ils étaient

heureux et parvenaient à ne pas rater l’essentiel. Alors, s’il leur arrivait d’oublier de payer un compte de temps en temps, qu’est-ce que cela pouvait bien faire? Et, dans l’ensemble, ils finissaient par payer leurs comptes. »

Pour d’autres, la fierté et la dignité étaient intimement liées à l’autonomie, que celle-ci se définisse par pouvoir aller se chercher un verre d’eau dans la cuisine ou ouvrir les rideaux de leur maison chaque matin. Même si des personnes jeunes et valides pourraient

PHOTO : Isobel Mackenzie travaille avec les aînés depuis 20 ans et, en tant que protectrice des aînés en Colombie-Britannique, elle réclame aujourd’hui de meilleurs services de soins à domicile pour ceux-ci. Photo : Adrian Lam

En quête d'un protecteur national pour les aînés

La protectrice des aînés de la Colombie-Britannique Isobel Mackenzie assume un rôle plutôt rare au Canada. Depuis 2017, ses homologues sont Suzanne Brake à Terre-Neuve-et-Labrador, et Norman Bossé au Nouveau-Brunswick, encore que ce dernier s'acquitte d'un mandat plus vaste, représentant les enfants, les jeunes et les aînés. Il s'exerce des pressions pour créer des bureaux similaires en Ontario et au Manitoba, mais avec la décision de l'Alberta de supprimer progressivement ce rôle l'année dernière, le Canada ne compte que ce « trio ».



Suzanne Brake

M^{me} Mackenzie estime que la création d'un réseau de protecteurs des aînés dans chacune des provinces pourrait produire la collaboration efficace qui existe déjà entre les protecteurs des enfants et des jeunes. Idéalement, ce réseau compterait aussi un protecteur national qui ne serait pas ministre redevable au Cabinet fédéral.



Norman Bossé

Même si son bureau n'a pas l'autorité législative d'imposer ses directives aux régies ou aux ministres responsables de la santé, M^{me} Mackenzie a néanmoins la prérogative d'obliger les gouvernements et les fournisseurs de service à diffuser l'information et à s'adresser directement au public.

« À mon avis, le public a besoin de savoir. Au bout du compte, ce sont les citoyens qui amorcent le changement et ils doivent avoir accès à l'information ».

À l'heure actuelle, d'innombrables données sont collectées auprès des populations vivant à domicile ou dans un établissement de soins de longue durée au Canada, mais l'analyse de ces données s'effectue sans la cohésivité nécessaire à mieux orienter les décisions.

« S'il existait un Conseil de protecteurs provinciaux des aînés, nous pourrions nous acquitter de cette tâche. Et, grâce à un protecteur national des aînés, nous pourrions certainement avoir une perspective nationale sur ces enjeux. Ce serait une avancée inestimable », conclut M^{me} Mackenzie.

— Holly Lake

bien dire « tirez-moi dessus si jamais cela devient ma vie » dans une telle situation, M^{me} Mackenzie pense que les gens seront surpris par ce qui devient important en vieillissant.

« Qui sommes-nous pour juger du genre de qualité de cette vie? Cela revient à la personne qui la vit. Nous devons respecter cela, car en fin de compte, ce que tout le monde craint, c'est la perte de l'autonomie. »

M^{me} Mackenzie est la protectrice des aînés de la Colombie-Britannique. Elle est la première à occuper ce poste créé en 2014, par ailleurs le premier en son genre au Canada. Le fait d'avoir été témoin du degré de fragilité permettant à une personne de toujours bénéficier d'une vie enrichissante à la maison au lieu de devoir aller dans une maison de soins a constitué la base de sa réflexion.

« Nous pensons tous pouvoir être objectifs, mais cette objectivité est filtrée par la lentille à travers laquelle nous voyons les choses », dit M^{me} Mackenzie. « Pour moi, rien n'illustre mieux cela que la façon dont les différentes personnes du système de soins de santé considèrent la capacité d'une

personne à vivre de façon autonome. Leur filtre concerne le risque et la tolérance au risque. Nous occupons tous un échelon différent sur cette échelle de risque avec lequel nous sommes à l'aise pour nous-mêmes, et nous le projetons sur les autres ».

Les enfants adultes font de même. Souvent terrifiés par le risque, lorsque leur parent fait une chute, ils le placent dans un foyer de soins de longue durée pour le protéger.

Mais étant donné ce qui s'est passé dans les foyers de soins pendant la pandémie de COVID-19, M^{me} Mackenzie prévoit que cela changera et qu'on s'efforcera de mieux permettre aux gens de

À l'heure actuelle, chaque Canadien de chaque province a la possibilité d'être dans une maison de soins financée par l'État.



Lors de la première vague de la COVID, l'armée a été appelée à la rescousse dans des hôpitaux de Montréal. Ici, le sergent Martin Lapalme-Lavolette est en train d'aider un résident.

vieillir chez eux. Elle suit l'évolution de la situation en Colombie-Britannique et s'attend à ce qu'une tendance se dessine d'ici l'année prochaine.

M^{me} Mackenzie tient à ce que les aînés qui veulent rester chez eux obtiennent tout le soutien possible dont ils bénéficieraient s'ils vivaient dans un foyer de soins. Des indicateurs et des évaluations cliniques solides montrent que les gens peuvent vivre chez eux avec satisfaction, même avec un degré de fragilité comparable à celui des personnes vivant dans un foyer de soins de longue durée.

« Il est absolument possible d'y arriver », déclare M^{me} Mackenzie.

Et, au plus haut degré de fragilité, cela dépend des ressources personnelles. Il faut donc que les politiques publiques évoluent. À l'heure actuelle, chaque Canadien de chaque province a la possibilité d'être dans une maison de soins financée par l'État. Le coût est partagé avec le gouvernement, sous forme de subvention. Elle dit que nous devrions être prêts à fournir ce même niveau de soutien pour maintenir les gens chez eux, mais qu'« aucune province ne réussit vraiment à le faire de manière systémique ».

Si M^{me} Mackenzie avait son mot à dire, une personne âgée, où qu'elle soit au Canada, pourrait passer un coup de fil, expliquer sa situation et, au lieu de se voir remettre une liste de références pour essayer de s'orienter, obtiendrait un gestionnaire de cas — un point de contact unique — pour organiser tout ce dont elle a besoin, du personnel soignant aux barres d'appui à installer, pour faciliter son vieillissement à la maison. Sa part des coûts correspondrait à ce qu'elle est en mesure de payer.

Après des mois de reportages sur les décès dans les foyers de soins de longue durée et sur les aînés qui luttent pour répondre à leurs besoins tout en étant isolés chez eux, l'année 2020 pourrait enfin marquer un tournant.

« Je pense que c'est un signal d'alarme pour la grande majorité des Canadiens qui n'ont aucun lien personnel avec les soins



Photo : Société Alzheimer du Canada

M^{me} Mackenzie, en compagnie de Mario Gregorio, lors d'un dîner annuel au parlement de la C.-B. M. Gregorio est un intervenant qui vise à sensibiliser, à réduire la stigmatisation et à éduquer le public sur la démence.

« Mais avec les lignes de faille révélées par la COVID, on s'est rendu compte que la vie dans les foyers de soins de longue durée ne s'apparente peut-être pas tout à fait à l'image que les gens s'en font. »

de longue durée, mais qui ont l'impression que le Canada prend soin de ses aînés, avec ces belles maisons de retraite où les gens peuvent aller s'ils ont besoin d'aide », déclare M^{me} Mackenzie.

« Mais avec les lignes de faille révélées par la COVID, on s'est rendu compte que la vie dans les foyers de soins de longue durée ne s'apparente peut-être pas tout à fait à l'image que les gens s'en font. »

Le même commentaire est valable pour les aînés qui vivent dans la communauté avec de très faibles revenus, qui ont réussi à joindre les deux bouts en utilisant Internet à la bibliothèque et en allant dans un centre pour personnes âgées pour un dîner gratuit.

« Et, lorsque tout cela n'a plus été disponible pendant longtemps, ces aînés se sont retrouvés en difficulté. La COVID n'a pas créé ces problèmes, mais elle a révélé et exacerbé certains d'entre eux. »

Au lieu de poser des questions difficiles et d'examiner les preuves de la réalité des soins aux aînés, les Canadiens se sont laissés rassurer par des dépliants sur papier glacé. Certes, on a revendiqué l'établissement d'une stratégie nationale pour les aînés ces dernières années, mais M^{me} Mackenzie affirme que les déclarations de vision ne suffiront pas à favoriser le changement. Ce qu'il faut, ce sont des normes nationales concrètes, mesurables et assorties de l'obligation de rendre des comptes pour les respecter et les maintenir.

Dans le discours du Trône, l'engagement du gouvernement fédéral de travailler avec les provinces et les territoires pour créer des normes nationales en matière de soins de longue durée et de prendre des mesures pour aider les gens à rester chez eux plus longtemps l'a encouragée. Il est bien beau de dire que chacun a le droit de vivre dans la dignité et d'avoir accès aux soins, mais qu'est-ce que cela signifie en réalité? Qu'il s'agisse des heures de soins fournies aux résidents d'un foyer ou du panier de services intégrés auquel les personnes de la communauté ont droit pour les aider à vivre chez elles, M^{me} Mackenzie estime qu'il est essentiel de les stipuler dans les normes. La Colombie-Britannique a commencé à réunir et à mesurer les données sur les heures de soins et dispose d'une norme pour les comparer. Sans cela, dit-elle, les foyers de soins de la province compteraient beaucoup moins de personnel qu'à l'heure actuelle.

Selon elle, l'absence de normes explique le choc qu'ont ressenti les membres des Forces armées canadiennes quand ils ont été envoyés en renfort dans des foyers de soins.

«Ils ne parvenaient tout simplement pas à y croire, à cause de leur travail et de la nature normalisée de leur formation.»

On peut commencer par normaliser les titres. Même si une infirmière demeure une aide-soignante en Colombie-Britannique est une préposée aux services soutien personnel en Ontario. «Concrètement, nous devons rémunérer davantage ces personnes et nous devons respecter leur profession. Ce sera le catalyseur de l'amélioration des normes, car les gens considéreront qu'il s'agit d'un métier qu'ils peuvent conserver toute leur vie parce qu'il leur procure un revenu annuel raisonnable».

En plus de l'augmentation du salaire, M^{me} Mackenzie appuie l'introduction d'une accréditation au niveau provincial avec examen national, ce qui permettrait d'uniformiser la formation et d'intégrer des normes de formation concernant les équipements de protection individuelle et le contrôle des infections.

«Nous ne pourrions pas changer les choses du jour au lendemain. Il faudra probablement quatre ou cinq ans... mais je pense que tous les éléments sont là pour

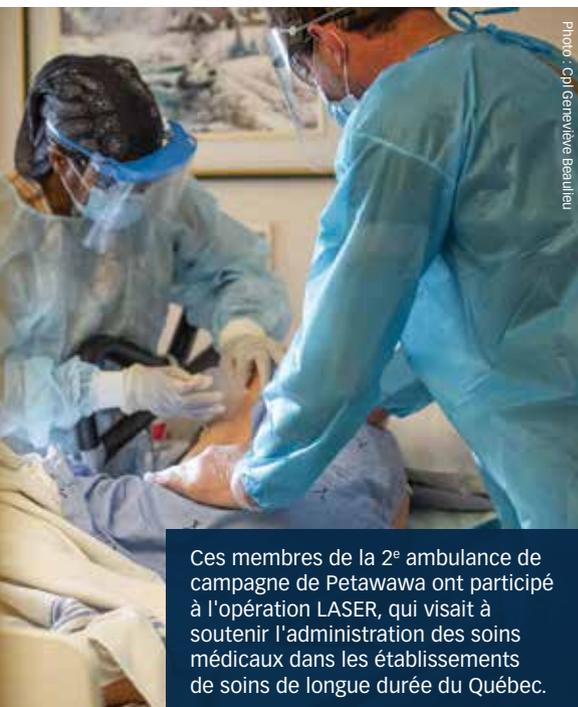
commencer», dit-elle. «Chaque province a déjà un organisme de réglementation pour ses infirmières. Le gouvernement fédéral pourrait donner des directives à ce sujet et exiger que chaque province ait un registre d'aides-soignants.»

Dans le cadre d'autres mesures ciblées pour les préposés aux services de soutien personnel et la reconnaissance de leur service essentiel dans les soins aux aînés vulnérables, le discours du Trône a mentionné un supplément de salaire fédéral pour eux.

Le discours comportait également un vague engagement à augmenter la Sécurité de la vieillesse lorsqu'un aîné a 75 ans et à augmenter la prestation de survivant du Régime de pensions du Canada.

Selon M^{me} Mackenzie, le tiers des aînés canadiens touchent le Supplément de revenu garanti, ce qui n'est pas un nombre négligeable.

«Ils sont au bord du gouffre», dit-elle. «Ils peuvent tenir le coup en se débrouillant tant qu'il ne se passe rien, mais ils sont à une grosse facture du désastre.»



Ces membres de la 2^e ambulance de campagne de Petawawa ont participé à l'opération LASER, qui visait à soutenir l'administration des soins médicaux dans les établissements de soins de longue durée du Québec.



Les militaires ne parvenaient pas à croire ce qu'ils ont constaté dans les foyers de soins, à cause de leur travail et de la nature normalisée de leur formation, selon M^{me} Mackenzie.

«Beaucoup de ces décisions sont prises par des gens qui ne voient que les chiffres sur le papier. Ils ne sont pas vraiment touchés par les personnes qui ont des difficultés financières en tant qu'aînés.»

Même avec une augmentation des paiements, certaines personnes continueront à être laissées pour compte, selon leur état de santé. Alors que le revenu représente un côté de la médaille, l'autre côté est rempli de dépenses pour tout, allant des prothèses auditives et des fauteuils roulants aux soins dentaires et aux produits pour l'incontinence. Il s'agit d'articles pour lesquels les gens

n'ont pas le choix, et leurs coûts importants pourraient effectivement pousser quelqu'un dans la pauvreté. À l'heure actuelle, il n'existe pas de système pour les payer.

«Beaucoup de ces décisions sont prises par des gens qui ne voient que les chiffres sur le papier. Ils ne sont pas vraiment touchés par les personnes qui ont des difficultés financières en tant qu'aînés», déclare M^{me} Mackenzie. «Fournir plus de revenus à tout le monde ne va pas résoudre l'inégalité qui existe. Nous devons examiner ce que nous fournissons aux gens gratuitement ou sous condition de revenu, ce qui est probablement la manière la plus durable de le faire».

Ce n'est là rien de nouveau. Reconnaisant que les besoins en médicaments augmenteraient avec le vieillissement de la population, chaque province a décidé collectivement, il y a quelques années, d'offrir un type d'assurance-médicaments aux personnes de plus de 65 ans.

«Mais nous devons réfléchir à de nombreux autres éléments», dit M^{me} Mackenzie.

«Répétons-le, le rôle que le gouvernement fédéral peut jouer concerne les normes et l'établissement d'attentes quant à ses attentes pour l'argent qu'il accorde. Personne n'aime les conditions... mais [un manque de conditions] c'est ce qui nous mène à cet ensemble disparate à travers le pays».

Que ce soit à Corner Brook ou à Cranbrook, le corps vieillit de la même façon, et les soins, les services et les financements disponibles pour les gens devraient en tenir compte.

M^{me} Mackenzie reconnaît qu'il s'agit là de décisions politiques difficiles.

«Mais au bout du compte, les Canadiens doivent se regarder dans le miroir et se demander : "Dans quelle mesure vais-je soutenir financièrement les trois dernières années de la vie d'une personne? Qu'est-ce que je suis prêt à fournir et dans quelle mesure est-ce universel?"» ■

Journaliste primée établie à Ottawa, **Holly Lake** étudie présentement le droit à l'Université d'Ottawa.

Votre liste de Noël de cette année comprend-elle une nouvelle maison?

Une récompense monétaire

Sur vos achats et ventes de biens immobiliers lorsqu'ils sont coordonnés par l'entremise du programme conclu entre Retraités fédéraux et RSG. Avec une équipe d'agents immobiliers de premier ordre partout au pays.

Une coordination des services de déménagement professionnelle

Souvent pour un total inférieur à celui du devis sur les services de déménagement, et avec des chauffeurs et des équipes de premier ordre.

Une vérification de facture gratuite

Avant de payer votre facture de déménagement.

Pour vos amis et votre famille aussi

Recommandez le groupe RSG à vos amis et à votre famille; ils sont également admissibles.



1-866-865-5504

relocationservicesgroup.com



Le groupe de relogement RSG
PROFESSIONNEL. PERSONNEL. IMMOBILIER ET DÉMÉNAGEMENT.

VOTER PENDANT LA COVID

Le Nouveau-Brunswick, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan ont tous tenu des élections provinciales cet automne. Voici comment ces provinces ont protégé leurs électeurs et leurs démocraties.

JENNIFER CAMPBELL

John HORGAN

PHOTO : Le chef du NPD, John Horgan, a déclenché des élections en septembre, envoyant aux urnes les Britanno-Colombiens qui voulaient voter en personne pendant une pandémie. Les électeurs lui ont accordé un second mandat et une majorité. Photo : REUTERS/Kevin Light

Une élection éclair, la plus courte possible, durant une pandémie.

La recette parfaite pour une catastrophe, semble-t-il. Et pourtant, quelques semaines après leur conclusion, la directrice générale des élections du Nouveau-Brunswick, Kim Poffenroth, indique que les premières élections au pays tenues durant la COVID se sont bien déroulées.

«La participation électorale a été bonne et nous n'avons eu aucun cas de COVID résultant du vote, j'estime donc que c'est le mieux que l'on peut espérer dans les circonstances», mentionne M^{me} Poffenroth.

Le déclenchement des élections par le premier ministre Blaine Higgs à la fin du mois d'août semblait être une décision impulsive pour tirer profit de ses résultats quant à la protection de la province contre les ravages de la COVID-19 et ainsi faire passer son gouvernement de minoritaire à majoritaire. Cependant, comme son gouvernement était minoritaire, Élections Nouveau-Brunswick n'a bien sûr pas été pris au dépourvu lorsque les élections du 14 septembre ont été déclenchées. De plus, l'équipe électorale savait déjà qu'elle devrait tenir au moins deux élections partielles provinciales au cours de l'automne 2020, alors que la deuxième vague frapperait sans doute. Les élections municipales, dont le bureau électoral provincial a également la responsabilité, ont été reportées de mai 2020 à mai 2021, au plus tard.

«L'ensemble de l'équipe a donc commencé à réfléchir [à l'époque] à propos de ce que nous devrions faire différemment; des mesures que nous devrions mettre en place», explique M^{me} Poffenroth. «Lors du déclenchement des élections, nous ne nous préoccupions pas tellement de savoir si nous étions prêts à tenir des élections durant une pandémie, mais plutôt de déterminer si nous pouvions le faire dans le délai dont nous disposons. Nous avons une période électorale de 28 jours, ce qui est le plus court délai autorisé par la législation du Nouveau-Brunswick.»

Dans son objectif d'assurer la sécurité des Néo-Brunswickois pendant la pandémie, Élections Nouveau-Brunswick disposait de quelques stratégies : il a encouragé le vote par

correspondance, un service qui a connu un regain de popularité extraordinaire; il a mis en place l'ensemble des mesures de protection contre la COVID-19 dans les bureaux de vote par anticipation ainsi que le jour des élections; il a mis en place des bureaux de vote temporaires dans des établissements de soins de longue durée et des services hospitaliers et a offert quotidiennement la possibilité de voter dans les bureaux des directeurs de scrutin pendant la période électorale.

M^{me} Poffenroth était en contact avec ses homologues en Colombie-Britannique et en Saskatchewan avant, pendant et après les élections au Nouveau-Brunswick, puisque ces deux provinces se préparaient elles-mêmes en vue de leurs propres élections, qui devaient se tenir les 24 et 26 octobre, respectivement.

Anton Boegman, directeur général des élections pour la Colombie-Britannique, a affirmé qu'avant les élections de sa province, son équipe s'est consacrée à «créer des plans de sécurité pour le vote en personne et offrir aux électeurs un éventail de possibilités pour voter, tout en maintenant l'intégrité globale du processus». Son budget a été augmenté de 5,7 millions \$ pour mettre en place de nouvelles mesures. Élections Saskatchewan a adopté une approche semblable.

Expérience de l'électeur

Agent d'Immigration et citoyenneté à la retraite et électeur de Fredericton, Darrell Mesheau a vécu une expérience positive, autant lors du vote que lors du dépouillement du scrutin pour le parti de son choix.

«Au niveau du bon fonctionnement, nombreux sont ceux qui ont voté par anticipation ou

dans les bureaux des directeurs de scrutin; c'est d'ailleurs là que j'ai voté lors des deux ou trois dernières élections», précise M. Mesheau, membre de Retraités fédéraux. «Tout s'est très bien déroulé. Quelqu'un a dit qu'il se sentait davantage en sécurité en allant voter qu'à l'épicerie.»

Dans les banlieues de Saint John, Lorraine Scott, qui est présidente de la Section de la baie de Fundy de Retraités fédéraux, n'a connu aucun problème non plus.

«Tout s'est très bien déroulé. Quelqu'un a dit qu'il se sentait davantage en sécurité en allant voter qu'à l'épicerie.»

«J'habite dans la vallée de la Kennebecasis et nous n'avons eu qu'un cas de COVID-19, au tout début de la pandémie», souligne M^{me} Scott, une membre de Retraités fédéraux qui a travaillé pour Service Canada à Saint John. «Nous nous sommes rendus au bureau de vote, en portant un masque. Ils nous ont demandé si nous présentions des symptômes. Il fallait se désinfecter les mains. Tout était indiqué. Le stylo n'était pas désinfecté entre ses utilisations, mais il fallait se désinfecter les mains avant et après. Je n'étais pas inquiète.»

À Saint-Louis-de-Kent, dans le nord du Nouveau-Brunswick, Barry Spencer, qui est membre de Retraités fédéraux, a signalé avoir décidé de voter le jour des élections pour voir comment tout était organisé, ayant été



Le chef libéral du Nouveau-Brunswick, Kevin Vickers, en campagne électorale à Fredericton. Son caucus se trouve derrière lui, à une distance appropriée. M. Vickers a perdu son siège lors des élections du 14 septembre. Le candidat sortant, Blaine Higgs, a été réélu et a obtenu la majorité.

Le chaos de la COVID aux É.-U.

Les Américains se sont rendus aux urnes au plus fort de la pandémie COVID-19 dans leur pays. De longues files d'attente en forme de serpent — les électeurs étant espacés d'un mètre — marquaient les visites aux bureaux de vote par anticipation et aux bureaux de vote le jour du scrutin.

En matière de protocoles sanitaires, les États ont adopté des approches différentes. Mais en général, les travailleurs électoraux portaient des masques et étaient souvent placés derrière du plexiglas. Les isolements étaient espacés pour permettre la distanciation physique.



Joe Biden a porté un masque durant la campagne.

Photo : Adam Schultz / Biden comme président

Un grand nombre d'électeurs — plus de 46 millions — ont voté par correspondance et chaque État avait ses règles particulières au sujet de la date à laquelle les bulletins devaient être reçus et de la façon de les compter. Le Wisconsin, un État dont il était impossible de déterminer des résultats préliminaires le soir des élections, a dû dépouiller cinq fois plus de votes par correspondance qu'en 2016. En Floride, qui compte une population plus âgée et rend l'État plus vulnérable au virus, 3,4 millions d'habitants ont voté par correspondance.

La pandémie ne semble pas avoir empêché les Américains de voter, car le taux de participation a atteint des records dans certains États. Les chiffres préliminaires ont montré que 81 % des Minnésotains ont voté alors que 75 % des Floridiens ont voté. C'est en Alaska que le taux de participation a été le plus faible, qu'on estime être de 36 %.

bénévole lors des élections au cours des 25 dernières années. Comme son épouse est atteinte de la maladie de Crohn, son système immunitaire est affaibli, mais elle a pris le risque de se joindre à lui puisqu'il n'y avait pas de cas dans la province à ce moment-là.

«L'organisation, la rapidité et les aménagements étaient bien mieux que dans les dernières années», observe M. Spencer, qui a pris sa retraite de Parcs Canada après une carrière de 37 ans. «Tout était bien pensé. Cela a été une expérience agréable. Nous avions songé à voter par correspondance, mais principalement en raison de mon expérience passée, je voulais voir comme cela se déroulait.»

Vote par correspondance

Plus de la moitié des électeurs ayant participé aux élections du N.-B. l'ont fait avant le jour vote et il y a eu une recrudescence du nombre de bulletins de vote par correspondance. Une campagne accompagnée du slogan «Votez tôt, en toute sécurité» semble avoir trouvé des adeptes. Plus de 13 000 trousse de vote par correspondance ont été distribuées et 7 000 d'entre elles ont été livrées en personne à des résidents d'établissements de soins de longue durée.

«Nous avons connu une augmentation considérable des bulletins de vote par correspondance», précise M^{me} Poffenroth. «Nous avons encouragé les électeurs à profiter de nombreuses possibilités de vote par anticipation pour maintenir la courbe électorale à plat.»

Normalement, les 49 bureaux de directeur de scrutin de la province reçoivent une poignée de votes par correspondance, conçus principalement pour les personnes qui résident temporairement à l'extérieur de la province. Cette fois-ci, chaque circonscription de la province a rapporté en avoir reçu des centaines.

M^{me} Poffenroth s'est dite particulièrement heureuse d'avoir reçu des votes par correspondance provenant de quelques membres des Forces armées canadiennes qui sont stationnés en Lettonie. Ces votes sont arrivés à la dernière minute, le jour de l'élection.



Le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, Russ Mirasty, a signé en septembre le décret de l'élection mandatée du 26 octobre. Sous la houlette du premier ministre Scott Moe, le Parti de la Saskatchewan a remporté la majorité.

Photo : © 2020 Bureau du lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan



Blaine Higgs, premier ministre du Nouveau-Brunswick (Parti progressiste-conservateur).

Photo : Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

En Colombie-Britannique, le vote par correspondance est mieux implanté. En tout, Élections BC a reçu 670 000 demandes de trousse de vote par correspondance.

«C'est un nombre très important», rapporte M. Boegman. «Cependant, en Colombie-Britannique, les électeurs connaissent très bien le vote par correspondance.»

Depuis 2002, il y a eu trois référendums provinciaux en C.-B., en 2018, en 2011 et en 2002, ce dernier ayant été tenu uniquement par correspondance.

Les bulletins de vote par correspondance doivent être reçus d'ici 20 h le soir du scrutin et ils sont dépouillés après le jour du scrutin. Tous doivent être comparés aux registres du scrutin pour s'assurer que la personne n'a pas voté deux fois.

«Lors de la dernière élection, nous avons probablement 180 000 bulletins de vote [par correspondance] à dépouiller», estime M. Boegman. «Cette fois-ci, nous en avons eu près de 525 000. Le dépouillement initial [le

soir du scrutin] est toujours un dépouillement préliminaire [à cause de cela.]»

Élections Saskatchewan a constaté une hausse considérable de l'intérêt pour le vote par correspondance. Lors des élections générales de 2016, l'organisme avait reçu 5 000 demandes de trousse de vote par correspondance. Cette année, 61 000 trousse ont été postées et 55 000 retournées.

«Cela modifie le dépouillement, car nous ne comptons pas les votes par correspondance avant le lendemain de l'élection», indique Tim Kydd, porte-parole d'Élections Saskatchewan.

Protection dans les bureaux de vote

Élections Nouveau-Brunswick a mis en place toutes les mesures de protection possibles dans les bureaux des directeurs de scrutin, les bureaux de vote par anticipation et les bureaux de vote le jour des élections. Tout le personnel des bureaux de vote portait des masques ou des visières et l'on demandait à tous les électeurs d'apporter un masque. Des masques jetables étaient également offerts. Les électeurs étaient accueillis par des gens qui contrôlaient la circulation et distribuaient du désinfectant pour les mains à l'entrée et à la sortie des bureaux de vote. Des marquages au sol les dirigeaient sur le chemin à suivre et où se placer.

«Nous avons quelqu'un d'autre qui désinfectait les surfaces fréquemment touchées et qui nettoyait les marqueurs utilisés pour les bulletins de vote», explique M^{me} Poffenroth.

Au total, les précautions par rapport à la pandémie ont obligé la province à embaucher 900 personnes de plus pour administrer les élections. «Normalement, nous avons 4 500 employés pour les bureaux de vote et cette année, nous en comptons 900 de plus», ajoute-t-elle. «Il s'agissait donc d'une hausse de 20 % de l'emploi.»

La Colombie-Britannique a mis en place les mêmes protocoles. Les employés des bureaux de vote qui ne se trouvaient pas derrière un plexiglas portaient des masques et des visières et pouvaient obtenir des gants s'ils le désiraient. Il y avait du désinfectant pour

les mains à l'entrée et à la sortie des bureaux de vote, et les électeurs étaient autorisés à apporter leurs propres crayon ou stylo pour remplir leur bulletin de vote. Des masques étaient également à la disposition des électeurs qui n'en avaient pas.

«J'estime que les gens ont reçu l'information relative au vote par anticipation et étaient aussi à l'aise avec ce que nous faisons pour maintenir notre personnel et nos électeurs en sécurité.»

La C.-B. a doublé ses effectifs en «agents d'information» pour aider les électeurs tout au long du processus. De plus, les électeurs n'avaient plus à apposer leur signature, comme déclaration de vote, dans un registre du scrutin. Ils ont plutôt fait cette déclaration verbalement.

Pour augmenter la distanciation aux bureaux de vote en 2020, Élections Saskatchewan est passé de 800 à 1 143 emplacements dans la province. La croissance de ces données a également signifié qu'il fallait embaucher davantage de personnel pour les bureaux de vote. De plus, il y avait des crayons à usage unique ainsi qu'une corbeille derrière l'isoloir.

Vote par anticipation et vote dans les bureaux des directeurs de scrutin

Le Nouveau-Brunswick n'a pas augmenté le nombre de bureaux de vote par anticipation, mais l'affluence à ceux qu'il a mis en place était considérablement plus élevée que l'année précédente, et les responsables examineront si cela vaut la peine d'ajouter une ou deux journées supplémentaires lors de leur analyse postélectorale. En 2018, un peu moins de 88 000 personnes ont voté au cours des deux journées de vote par anticipation. En septembre 2020, ce nombre avait augmenté à 131 000.

La C.-B. a ajouté un jour de vote par anticipation supplémentaire, passant de six

à sept jours. Depuis 2005, M. Boegman a observé une évolution dans les préférences des électeurs. À l'époque, 90 % votaient le jour des élections, 5 % votaient par anticipation et les 5 % restants se rendaient aux bureaux des directeurs de scrutin. Cependant, lors des dernières élections, 30 % ont voté par anticipation.

Participation électorale

M^{me} Poffenroth était heureuse du taux de participation électorale aux élections du Nouveau-Brunswick. De 66,4 % en 2018, il a à peine diminué à 66,14 % en 2020.

«Étant donné l'ensemble des circonstances, tout particulièrement en ce qui concerne la pandémie, je suis très heureuse de la participation électorale», dit-elle. «J'estime que les gens ont reçu l'information relative au vote par anticipation et étaient aussi à l'aise avec ce que nous faisons pour maintenir notre personnel et nos électeurs en sécurité.»

En C.-B., le taux de participation a chuté à 52,4 %, comparativement à 61,18 % en 2017. La Saskatchewan a connu une légère augmentation, passant de 51 % en 2016 à 53 % en 2020.

Modifications pour la prochaine fois

M^{me} Poffenroth mentionne que le Nouveau-Brunswick tiendra ses élections municipales à l'échelle de la province au printemps, alors que la COVID sera toujours un facteur, et qu'elle surveillera la situation avant de se prononcer sur les modifications à mettre en place.

«Allons-nous centraliser le traitement des bulletins de vote par correspondance et aménager les bureaux des directeurs de scrutin pour qu'ils accueillent surtout les personnes se présentant y voter?», spéculait-elle.

Normalement, après des élections, tous les directeurs généraux du scrutin et leurs assistants se rassemblent à Fredericton pour faire un bilan, mais avec la COVID, ce ne sera pas le cas. Ils feront plutôt un bilan à distance avec les agents de liaison locaux. ■

Jennifer Campbell est la rédactrice en chef de Sage. Elle habite et travaille à Ottawa.



ALLÉGER SON NID

Pour certains retraités, troquer la vie de banlieue — et les responsabilités qui l'accompagnent — pour vivre en ville et remplacer leur jardin par un parc public est un choix de vie judicieux.

PATRICK LANGSTON



PHOTO : Elida et Doug Raynor ont vendu leur grande maison individuelle et ont emménagé dans un appartement en copropriété de deux chambres à Okotoks, près de Calgary. Photo : Chris Bolin

Lorsqu'il était propriétaire d'une maison de banlieue, John Klassen devait prendre sa voiture pour aller acheter un simple litre de lait. Plus maintenant, car en 2005, M. Klassen, ancien sous-ministre de ce qui est aujourd'hui Affaires mondiales Canada, et Bernice, son épouse et ancienne enseignante dans un collège, ont pris leur retraite. Aujourd'hui, le couple vit confortablement dans une copropriété de style maison de ville au centre-ville d'Ottawa, à proximité des commerces et des services.

«Nous vivons à 10 minutes du Centre national des Arts et à 20 minutes du marché By. Si nous n'avions pas de chalet, nous pourrions aisément nous passer d'une voiture», dit-il.

Les gens comme les Klassen qui, en 2004, ont troqué leur grande maison de banlieue pour

une copropriété à multiples niveaux dans un quartier établi du centre-ville adorent la simplicité de leur nouvelle vie.

«L'heure de la retraite approchait, les enfants étaient partis et la maison prenait de l'âge, nécessitant des investissements importants»,

souligne M. Klassen. «[En déménageant], nous adoptons un nouveau style de vie.»

Introspection et planification

Opter pour vivre en copropriété n'est pas toujours un choix heureux. Certains acheteurs se retrouvent dans un édifice bruyant dont les unités sont utilisées en location de type Airbnb. Les conseils d'administration qui gèrent les copropriétés, et dont les gestionnaires sont élus par les propriétaires des logements pour assurer la bonne gestion de la copropriété, ne sont pas toujours à l'écoute des propriétaires. Parfois, les acheteurs réalisent tardivement qu'ils n'aiment pas être obligés de prendre l'ascenseur pour se rendre à l'extérieur, surtout en cette période de la COVID ou, encore, qu'ils n'ont pas le droit d'adopter un deuxième chien.

Dès lors, il est essentiel de faire des recherches avant de signer l'offre d'achat.

«Un édifice de copropriété est un quartier en soi», explique Doug Herbert, agent immobilier auprès de Royal LePage, à Ottawa. «Deux immeubles peuvent se trouver à un jet de pierre l'un de l'autre et représenter deux réalités totalement différentes.»

Dès lors, il est essentiel de faire des recherches avant de signer l'offre d'achat.

Si la plupart de ses clients qui font le saut vers la copropriété sont satisfaits, il reste que les acheteurs potentiels devraient non seulement vérifier l'état de santé du fonds de réserve de la société qui finance les réparations et les rénovations majeures de la copropriété, mais aussi prendre le temps de faire un peu d'introspection.

«Quoi qu'on en dise, il s'agit d'une transition majeure», enchaîne Doug Herbert. «Vous devez considérer vos habitudes, votre âge, votre style de vie, votre cercle d'amis. Le choix du quartier est très important.



Photo : Chris Bolln

Les Raynor ont troqué leur jardin pour un balcon.

« Vos possessions sont l'expression de votre passé. Lorsque vous commencez à lâcher prise, vous vous en détachez et vous commencez à embrasser l'avenir. »

Vous voudrez peut-être vous rapprocher de ces amis qui vivent à cinq minutes de marche et avec qui vous jouez au bridge le dimanche après-midi.»

Si l'on songe à une copropriété, il ne faut pas tarder, ajoute-t-il. Il a connu des situations où les propriétaires avaient tant repoussé la vente de leur maison unifamiliale que, au moment de déménager, ils n'étaient plus en mesure de s'adapter au changement. Au lieu de continuer à jouir de leur autonomie dans une copropriété, ils ont été contraints d'emménager dans une résidence pour aînés.

Dire adieu au fardeau de l'entretien

Pour leur part, Elida et Doug Raynor, qui sont membres de l'Association fédérale des retraités fédéraux, n'ont pas trop tardé. Au début 2020, le couple de retraités — elle travaillait dans une entreprise de conseil à l'emploi, il est ancien directeur régional de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (aujourd'hui SPAC) — a vendu sa grande maison unifamiliale et emménagé dans un logement de deux chambres à coucher dans une copropriété située en périphérie d'Okotoks, une localité au sud de Calgary.

« À deux, nous nous y perdions, c'était trop grand. Beaucoup trop contraignant », explique M^{me} Raynor, ajoutant que son mari n'était plus en mesure de faire les travaux d'entretien de la maison qu'il aimait tant, à cause de sa santé fragile.

Ils ont déboursé 265 000 \$ pour leur unité dans un immeuble bas, ce qui dépasse juste un peu le prix moyen d'une copropriété dans ce secteur.

Elle avoue regretter sa cuisinière à gaz, mais pelleter la neige ne lui manque pas. « J'en ai terminé avec les grosses corvées ménagères », ajoutant qu'elle apprécie le sentiment d'appartenance qui prévaut dans son immeuble, car, au besoin, elle peut toujours faire appel à ses voisins.

Comme Doug Herbert, elle met en garde les acheteurs potentiels et leur recommande de faire des recherches avant d'acheter une copropriété. C'est ainsi qu'elle a rayé un immeuble

Ressources pour l'achat de copropriétés

Si vous êtes comme beaucoup d'entre nous, l'achat de votre dernière habitation remonte à plusieurs décennies. C'est pourquoi il est judicieux de faire des recherches non seulement sur l'achat d'une copropriété, mais aussi sur l'achat d'une habitation en général. Les ressources ci-dessous vous seront utiles dans les deux cas.

www.cmhc-schl.gc.ca/fr/buying/condominium-buyers-guide

www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/acheter-maison.html#toc7

www.protegez-vous.ca/partenaires/chambre-des-notaires-du-quebec/condo-ce-qu-il-faut-savoir-avant-d-acheter

— Patrick Langston

Prix d'une copropriété

Comme on peut s'en douter, le prix des appartements en copropriété, comme celui des autres logements, varie considérablement à l'échelle du pays.

En plus des différences régionales et locales traditionnelles, le marché immobilier canadien est actuellement en pleine mutation. De nombreux facteurs, allant de la disponibilité des logements à la pandémie, ont fait chuter les prix dans certains centres et monter en flèche dans d'autres. Et les experts ne s'entendent pas pour prédire si les prix vont augmenter ou diminuer au cours de l'année à venir.

On dispose généralement de chiffres fiables sur la revente, mais le prix des copropriétés à l'état neuf ne sont pas l'objet d'un suivi aussi attentif dans toutes les villes. De plus, certaines agences d'évaluation publient des chiffres mensuels, tandis que d'autres le font trimestriellement. Et certaines agences utilisent un prix médian, qui est le chiffre où la moitié des logements sont au-dessus et l'autre moitié en dessous. D'autres utilisent le prix moyen, qui est le prix de vente total divisé par le nombre de logements vendus. Nous n'avons pas fait de distinction entre les deux méthodes d'évaluation.

Compte tenu de ces mises en garde, voici un échantillon de ce que vous paieriez pour une copropriété en revente ou à l'état neuf dans différents centres à la fin de septembre 2020.

Agglomération de Vancouver

En revente 683 500 \$
État neuf 935 766 \$

Calgary

En revente 248 400 \$
État neuf 422 127 \$

Edmonton

En revente 229 172 \$
État neuf 357 398 \$

Regina

En revente 192 250 \$

Winnipeg

En revente 239 534 \$

Agglomération de Toronto

En revente 634 756 \$
État neuf 994 400 \$

Ottawa

En revente 373 565 \$
État neuf 411 400 \$

Montréal

En revente 392 250 \$

Charlottetown

En revente 247 835 \$

Agglomération de Moncton

En revente 200 300 \$

Centre de Halifax

En revente 360 671 \$

St. John's

En revente 224 695 \$

Sources : Association canadienne de l'immeuble, Altus Group, PMA Brethour Group (Ottawa), autres sources



Bernice et John Klassen ont quitté leur banlieue pour une copropriété de style maison de ville au centre-ville d'Ottawa. S'ils n'avaient pas de chalet, ils se passeraient aisément d'une voiture.

Photo : Dave Chan

« Les gens ne réalisent pas qu'ils devront [se départir] de 25 à 50 % de leurs effets. Ce n'est jamais aussi spacieux qu'on se l'imagine. »

de sa liste parce que le conseil d'administration se réunissait trop peu souvent et que les frais de copropriété étaient immodérés.

Le spectre de passer à plus petit

Constatant qu'ils ne pourraient aménager la totalité de leur mobilier dans ce nouvel espace plus restreint, Elida Raynor a dessiné un plan à échelle de son futur logement, avant de choisir les meubles dont elle devait se départir. « Cela a très bien fonctionné et, en prime, nous avons même réussi à garder certaines choses. »

Niki Rapanos acquiesce; passer à plus petit requiert une solide planification. Elle est propriétaire de NKR Downsizing Solutions, à South Surrey, en Colombie-Britannique, l'une des nombreuses entreprises du genre au pays.

« Les gens ne réalisent pas qu'ils devront [se départir] de 25 à 50 %

de leurs effets. Ce n'est jamais aussi spacieux qu'on se l'imagine. »

Voici les trois principaux conseils de M^{me} Rapanos au sujet de l'allègement :

- Commencez le plus tôt possible. Même si vous n'envisagez qu'un déménagement dans un logement plus petit, planifiez-le dès maintenant.
- Répartissez le travail en petits blocs, peut-être une heure par jour.
- Commencez modestement, peut-être un garde-robe. Cela permet d'« habituer votre cerveau » à faire le tri et à vous attaquer à des espaces plus importants.

« Passer à plus petit signifie lâcher prise », rappelle M^{me} Rapanos. « Vos possessions sont l'expression de votre passé. Lorsque vous commencez à lâcher prise, vous vous en détachez et vous commencez à embrasser l'avenir. » ■

Patrick Langston est journaliste à la pige. Son bureau est situé sur une ferme, à Navan, en Ontario. Il n'est pas encore prêt à faire le saut et alléger son nid.

À l'état neuf ou en revente

Vous avez décidé d'acheter une copropriété. Et vous vous demandez : à l'état neuf ou en revente? Il n'y a pas de réponse définitive, mais voici quelques pour et contre, pour chaque type. Mise en garde : qu'il s'agisse d'une copropriété à l'état neuf ou en revente, demandez à un avocat spécialiste de l'immobilier de revoir les documents de la copropriété avant la vente. Vous éviterez les surprises après la vente.

À l'état neuf

Pour

- Vous choisissez le revêtement de sol, le plan d'étage et les améliorations.
- L'acompte est réparti sur plusieurs mois, ce qui vous permet d'économiser entre les paiements.
- Un édifice neuf peut offrir de meilleurs aménagements, comme des terrasses sur le toit et des salles d'exercice.

Contre

- Il faudra peut-être deux ans ou plus pour que le bâtiment soit prêt pour vous.
- Vous pourriez devoir assumer des frais de clôture imprévus, comme un plan provincial de garantie des habitations neuves ou, selon le prix, la TVH.
- Le projet pourrait être entièrement annulé à cause des conditions du marché ou d'un autre type. Vous récupérerez vos dépôts, mais vous n'aurez pas de copropriété.

En revente

Pour

- L'achat d'une copropriété en revente signifie que vous voyez exactement ce que vous obtenez, y compris l'espace et la vue.
- Il n'y a pas ou peu d'attente pour emménager.
- Construits avant la flambée des prix des terrains, les vieilles copropriétés sont souvent plus spacieuses et offrent plus d'espace de rangement.

Contre

- La personnalisation se traduit souvent par des rénovations après la prise de possession.
- Les garanties standard des habitations neuves peuvent avoir expiré.
- Les frais de copropriété et les factures de services publics peuvent être plus élevés en raison d'un entretien plus important et d'une efficacité énergétique moindre.

— Patrick Langston

LES SOINS DE LONGUE DURÉE EN CRISE

Les résidents des établissements de soins de longue durée ont des droits différents dans tout le pays. Pourquoi ces droits sont-ils régulièrement violés?

LAURA NEILSON BONIKOWSKY

La COVID-19 a mis en évidence les difficultés des établissements qui s'occupent des aînés infirmes et les responsables «ont beaucoup à considérer pour combler les failles du système», selon la ministre ontarienne des Soins de longue durée, Merrilee Fullerton.

Les Canadiens savent depuis des décennies que «ces problèmes s'accumulaient, mais ils n'ont pas été réglés», admet-elle. Les résidents ont été loin des yeux, loin du cœur.

Un établissement de soins de longue durée est également connu sous le nom de centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD). Il s'agit d'une résidence pour les personnes qui ne peuvent plus vivre de manière autonome et qui ont besoin d'un haut niveau de soins.

Les résidents des établissements de soins de longue durée ont les mêmes droits que tous les Canadiens. Légalement, personne ne peut subir de discrimination en raison de son âge ou de ses capacités. Dans le secteur des soins de longue durée, un résident peut être placé sous tutelle ou curatelle protectrice, la responsabilité de ses soins étant confiée à une autre personne lorsqu'il ne peut comprendre ses droits ou les défendre. Cette situation peut donner l'impression qu'on lui retire ses droits et que les résidents peuvent être exploités.

Même avant la pandémie, des histoires sur des établissements qui négligeaient les résidents et étaient de mauvais employeurs circulaient. S'agit-il d'anomalies ou de la norme? L'incertitude a conduit la plupart des personnes interviewées pour cet article à demander l'anonymat, par crainte de représailles contre des membres de leur famille vivant dans de tels établissements ou de la part d'employeurs.

Les résidents

Il y a plus de six millions d'aînés (65 ans et plus) au Canada; près de cinq pour cent d'entre eux, soit 300 000 Canadiens, vivent dans de tels établissements. Plus de 60 % des résidents des établissements de soins de longue durée sont atteints d'une forme de démence. L'Agence de santé publique du Canada estime que, d'ici 2031, le nombre de Canadiens atteints de démence doublera.

La législation

Les services de santé constituent la composante la plus importante des soins de longue durée. Les Canadiens ont tendance à croire que les soins de santé sont un droit constitutionnel. Or, la *Charte canadienne des droits et libertés* n'accorde pas ce droit. L'article 7 accorde à chacun «le droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne», auquel on ne peut porter atteinte «qu'en conformité avec les principes de justice

fondamentale». Les contestations en vertu de la Charte dans le contexte des soins de santé ont fait valoir que les droits sont violés par de longs délais d'attente ou le refus de traitements non couverts par l'assurance maladie publique. Le contre-argument permet au gouvernement de violer des droits, mais à condition de le faire de manière «juste».

La législation fédérale qui permet aux Canadiens de bénéficier de soins de santé financés par l'État est la *Loi canadienne sur la santé*. Elle stipule les conditions selon lesquelles les provinces et les territoires reçoivent des fonds fédéraux pour fournir des services médicaux et hospitaliers. Pour l'essentiel, la loi ne couvre pas les services dans les établissements de soins de longue durée. Ils sont payés par le gouvernement provincial ou territorial, tandis que la chambre et les repas sont généralement payés par l'individu, dans les établissements privés et publics. Dans certains cas, les provinces et les territoires subventionnent ces coûts. La loi n'interdit pas les services de soins de santé financés par le secteur privé.

Les droits en matière de soins

Au Canada, les soins de longue durée ne constituent pas un «système», mais plutôt un ensemble disparate de législations et de soins inégaux. Les établissements sont réglementés par la province ou le territoire. La législation comprend des lois, des déclarations des droits, ainsi que des normes ou des lignes directrices sur les soins. En général, les résidents ont les droits suivants : être traités avec respect et dignité; bénéficier d'une gestion de leur douleur et de leurs symptômes; recevoir des soins en privé; être informés des possibilités de traitement; déposer une plainte; avoir un représentant qui parle en leur nom; voir leurs directives de soins avancés reconnues, y compris celle de la «non-réanimation». Les résidents ont également le droit de refuser un traitement ou de mettre fin à leurs jours en demandant l'aide médicale à mourir.

Les provinces accordent des droits supplémentaires, comme le droit de recevoir des visiteurs en privé en Colombie-Britannique, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador. En Saskatchewan, il faut s'adresser aux résidents avec gentillesse lors de l'administration des soins dans un cadre «familial». Dans les trois établissements du Nunavut qui offrent des soins de haut niveau, les résidents sont assurés de recevoir des soins qui maintiennent leur

sentiment d'indépendance et de bien-être et qui respectent le *qaujimajatuqangit* (savoir traditionnel) inuit.

Les inspections des établissements doivent confirmer que les résidents reçoivent des soins dans le respect de leurs droits et conformément à la législation. Toutefois, dans la plupart des provinces, les inspections ont lieu une ou deux fois par an et sont généralement annoncées. En Nouvelle-Écosse, les inspections sont inattendues et ont lieu au moins deux fois par an. Jusqu'au 1^{er} décembre 2019, la Colombie-Britannique déclenchait une inspection seulement après une plainte. En 2018, le ministère des Soins de longue durée de l'Ontario a adopté un cadre d'inspection axé sur les risques qui garantit que «chaque foyer est inspecté au moins une fois, et... que, outre cela, [le cadre] peut accorder la priorité aux foyers en fonction des risques».

La réalité

Sur le papier, les résidents sont bien traités. En réalité, la situation des résidents peut être considérablement différente, et leur droit à la vie privée et leur dignité en font principalement les frais. Les établissements manquent de personnel, et de manière chronique. Le travail est difficile et ne paie pas bien. Certains établissements n'offrent qu'un travail à temps partiel, de sorte que les personnes soignantes travaillent dans plusieurs établissements pour gagner un salaire à temps plein, mais avec des avantages sociaux minimes. Elles n'ont pas de congés de maladie payés, ce qui rend les établissements vulnérables à la propagation des virus.

Les travailleurs de première ligne sont essentiels pour garantir les droits des patients, en particulier le respect de leur vie privée et de leur dignité. Ils ne savent peut-être pas que des pratiques de longue date violent les droits des résidents, mais les pratiques se sont normalisées, de sorte qu'ils ne les remettent pas en question. Une des personnes interviewées a soutenu que les fonctions corporelles sont perçues de manière plus pragmatique par certaines personnes soignantes; dans le cas de sa mère, le rideau d'intimité était rarement tiré pendant le changement des couches, malgré l'assurance d'intimité donnée par les établissements et stipulée par la législation. La dignité devient peu pratique lorsque les salles sont bondées et qu'il n'y a pas assez d'espace pour se déplacer.

En plus du bas salaire versé aux personnes soignantes, la coordination des soins semble être aux antipodes des soins promis par la législation. La plupart des établissements, privés et publics, ne disposent pas de fonds suffisants pour que les ratios de personnel soient suffisamment élevés pour bien prendre soin des infirmes qui se déplacent lentement ou qui ne peuvent pas s'habiller ou se nourrir. Le temps est un problème constant. Un ancien aide-soignant de l'Ontario a déclaré qu'avoir seulement 15 minutes pour réveiller un patient non mobile ou rebelle pour la journée, le changer de couche, le laver et le nourrir se traduit par de la bousculade. Et cette urgence peut entraîner des blessures involontaires infligées à un résident, lorsqu'on soulève ses membres ou qu'on le roule sur un côté. De plus, la frustration et l'impatience du personnel peuvent se traduire par des blessures qui ne sont pas accidentelles. Une personne a déclaré que les tibias de sa mère avaient été cassés par un employé pressé qui avait soulevé les traverses du lit sans s'apercevoir que les jambes de sa patiente pendaient sur le côté du lit.

La précipitation signifie également un manque de surveillance. Une personne a décrit la résidence de son parent où le personnel de la cuisine apporte les plateaux de repas aux patients incapables de se nourrir eux-mêmes et où les personnes soignantes occupées ne se présentent pas pour nourrir le patient avant que le personnel de cuisine ne revienne pour retirer le plateau. Dans la bousculade pour terminer la journée, les droits sont relégués au deuxième rang.

Pour aider un patient atteint de démence, il faut prendre le temps d'évaluer son tempérament, qui évolue au fur et à mesure que son état progresse. Brenda Fiske, d'Edmonton, était satisfaite des soins que sa mère a reçus dans le deuxième établissement où elle résidait. La démence de sa mère avait atteint le point de la non-communication, mais M^{me} Fiske avait constaté que le personnel savait comment approcher sa mère, ce qui signifie que celle-ci coopérait avec eux. Pour discuter des problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentaient, on organisait des rencontres avec les familles. Elle estimait que les droits de sa mère n'étaient pas négligés, plutôt que sa mère ne pouvait pas comprendre qu'elle avait des droits.

Bon nombre de gens ne réalisent pas entièrement que le parent qu'ils connaissent n'est pas la personne à qui ils rendent visite, que ce parent ne sera plus jamais la même

personne et qu'aucun niveau de soins ne pourra le faire revenir, dit M^{me} Fiske. Le désir de ce qui ne pourra jamais se produire est dévastateur et peut nuire à la communication, qui est ce dont on a le plus besoin.

Les solutions

Les droits et le niveau de soins sont étroitement interreliés. Il est impossible de garantir les droits lorsque tant d'éléments vont de travers. Il est clair que des changements sont nécessaires.

Oriana Trombetti, membre de Retraités fédéraux, avocate générale retraitée du ministère de la Justice et aujourd'hui présidente du conseil d'administration de l'Eldercare Foundation of Ottawa, est catégorique :

«Les gouvernements n'ont pas suffisamment investi pour protéger les aînés vulnérables qui vivent dans des foyers de soins. La rémunération et la formation de ceux qui travaillent dans ces foyers sont insuffisantes. L'inspection des foyers n'a pas été effectuée [de manière cohérente]. Il faut changer les choses maintenant. Des normes nationales et un financement supplémentaire contribueraient grandement à améliorer la

situation des aînés vivant dans des établissements de soins de longue durée au Canada.»

Les personnes interviewées ont des idées pour remédier à la situation, notamment de la cohérence pour le personnel et la formation, des programmes de bénévolat, une meilleure gestion du système, la fin de l'«entreposage» des aînés vulnérables, des foyers de groupe plutôt que des salles aux portes verrouillées et le retour à une vie multigénérationnelle.

La pandémie et les défenseurs des droits des patients ont aiguillonné les gouvernements à répondre aux problèmes du secteur des soins de longue durée. Pour l'instant, du moins. Les gouvernements ont dépensé de l'argent et promis davantage, redéfini les modèles de financement, modifié la législation pour augmenter les effectifs, et promis d'améliorer la formation des personnes soignantes et de fournir davantage de places.

Le ministre de la Santé de la Colombie-Britannique, Adrian Dix, a déclaré que le gouvernement procédera comme il l'a toujours fait, à savoir «être méthodique, être prudent, et

tester [ce qu'il fait] avant de passer à l'étape suivante». Le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a promis d'«accélérer l'augmentation du nombre de lits de soins de longue durée». En novembre 2020, il a annoncé de nouveaux engagements envers les résidents des établissements de soins de longue durée, dont une moyenne de «soins directs de quatre heures par jour par résident», une norme à respecter d'ici 2025. Il s'est également engagé à recruter et à former des dizaines de milliers de préposés aux services de soutien personnel et d'infirmières. La province investira près de 2 milliards de dollars sur cinq ans pour accroître la capacité de soins.

Quels que soient les promesses tenues et les changements apportés, les conditions de vie dans les foyers de soins de longue durée s'en trouveront améliorées, ce qui devrait contribuer à garantir les droits des résidents. Cela suffira-t-il? ■

.....
Ancienne employée du ministère de la Défense nationale, **Laura Neilson Bonikowsky** est rédactrice indépendante.

Législation pertinente par province et territoire

Colombie-Britannique

Loi sur les soins communautaires et l'aide à la vie autonome; loi sur les soins de santé (consentement) et les établissements de soins (admission); charte des droits des résidents, règlement sur l'aide à la vie autonome

Alberta

Loi sur les centres d'hébergement et de soins de longue durée; normes sur les services de santé en matière de soins continus; normes d'hébergement pour les soins de longue durée; stratégie de soins continus

Saskatchewan

Loi sur les services de santé régionaux; loi sur la tutelle des adultes et la prise de décision conjointe; loi sur le tuteur et le curateur public; loi sur les procurations; lignes directrices pour les foyers de soins spéciaux

Manitoba

Loi sur l'assurance des services de santé; règlement sur les normes visant les foyers de soins personnels (chaque établissement doit avoir une charte des droits des résidents).

Ontario

Loi sur les foyers de soins de longue durée; loi sur l'excellence des soins pour tous; loi sur les soins à domicile et les services communautaires

Québec

Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD); loi sur les services de santé et les services sociaux

Nouveau-Brunswick

Loi sur les foyers de soins; stratégie de soins de longue durée du Nouveau-Brunswick; orientation pour les établissements de soins de longue durée

Nouvelle-Écosse

Loi sur les foyers de soins spéciaux; loi sur les directives personnelles, manuel de politiques sur les soins de longue durée; exigences du programme de soins de longue durée : foyers de soins et établissements de soins avec services de résidence

Terre-Neuve-et-Labrador

Loi sur la protection des adultes; normes d'exploitation sur les établissements de

soins de longue durée à Terre-Neuve-et-Labrador; normes d'exploitation des établissements de soins pour aînés infirmes

Île-du-Prince-Édouard

Loi sur les établissements de soins communautaires et les maisons de soins; loi sur le financement des soins de longue durée; loi sur la protection des adultes

Territoires du Nord-Ouest

Programme de soins de longue durée; modèle de soins de longue durée; législation sur les établissements de soins continus aux Territoires du Nord-Ouest

Yukon

Loi sur la prise de décisions, le soutien et la protection des adultes; loi sur le consentement aux soins; loi sur le tuteur et curateur public; charte des droits des résidents sur les soins continus

Nunavut

Loi sur la santé publique, programme de soins à domicile

RAYONNEMENT 338

JOIGNEZ-VOUS AU RÉSEAU



FAITES-VOUS ENTENDRE

Ajoutez votre nom à une campagne de défense des intérêts de Retraités fédéraux et envoyez une lettre à votre député



FAITES PASSER LE MOT

Demandez à vos amis et à votre famille de se joindre au réseau



CONTINUEZ SUR LA LANCÉE

Rencontrez d'autres membres, faites de nouvelles connaissances, partagez des conseils, accédez à de la formation, participez à de passionnants sondages et défis



AUGMENTEZ LA PRESSION

Rencontrez des députés et des candidats, planifiez des événements et participez-y — virtuellement!



PARTAGEZ LES RÉSULTATS

Constatez l'évolution des politiques qui découle de vos gestes de défense des intérêts!



POUR EN SAVOIR PLUS SUR RAYONNEMENT 338 ET VOUS JOINDRE AU RÉSEAU :

www.retraitesfederaux.ca/joindreRayonnement338



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

Un service de sans-fil **abordable** et **fiable** pour vous aider à garder le contact

Rabais exclusifs pour les membres de Retraités Fédéraux

10 % DE RABAIS
sur nos forfaits Voix et textos¹

15 % DE RABAIS
sur nos forfaits de données¹

Forfait Voix et textos

~~25 \$~~
Rabais
10 %
22 50 \$
/mois¹

📞 Minutes **illimitées**
💬 Messages texte **illimités**



Forfait Intelligent

~~45 \$~~
Rabais
15 %
38 25 \$
/mois¹

📶 6 Go de données
📞 Minutes **illimitées**
💬 Messages **illimités**



Les forfaits incluent les minutes partout au Canada, la boîte vocale, l'afficheur du numéro et du nom.

1 888 499-7573 | sansfil.simplyconnect.ca/retraites-federaux

10 \$
/mois³

SERVICE DE TÉLÉPHONIE RÉSIDENTIELLE SANS-FIL
lorsque vous souscrivez à un forfait de sans-fil³

Profitez des appels illimités partout au Canada

Prix régulier : 30 \$



L'offre est en vigueur jusqu'au **31 janvier 2021** ou dans la limite des stocks et peut être modifiée sans préavis. **1** Le rabais de 10 % s'applique aux frais mensuels des forfaits Voix et textos, et le rabais de 15 % s'applique aux frais mensuels des forfaits avec données. Le rabais s'applique tant que vous êtes membre de l'Association nationale des retraités fédéraux, et ne peut pas être combiné avec les forfaits Apportez votre propre téléphone, pour les forfaits Tablettes et Téléphone résidentiel sans-fil. **2** Le prix de l'appareil et le forfait mensuel minimum s'appliquent pour chaque ligne, et varient selon le contrat et le forfait choisi. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent avec un contrat de 2 ans. **3** Le prix promotionnel du forfait de téléphonie résidentielle de 10 \$/mois s'applique avec un contrat de 2 ans et est seulement offert aux clients actuels du service sans-fil. L'appareil pour la Téléphonie résidentielle sans-fil est requis et vendu séparément. Certaines conditions s'appliquent, appelez le 1 888 499-7573 ou visitez sansfil.simplyconnect.ca/federal-retirees pour plus de détails.

Gérer votre résidence secondaire pendant la COVID-19

Depuis quelque temps, aucun autre événement n'a entraîné d'aussi importantes perturbations que la COVID-19. De la fréquentation de l'école aux courses à l'épicerie, en passant par les visites restreintes de la famille et des amis, la pandémie a et continue d'avoir des répercussions sur tous les aspects de la vie quotidienne, partout dans le monde.

Il s'agit également d'une période difficile pour les globe-trotteurs, puisque le nouveau coronavirus continue de limiter les voyages. Dans le cas des personnes qui ont des propriétés immobilières à l'étranger, la situation est encore plus complexe. Si vous vous trouvez dans cette situation, voici quelques trucs à garder à l'esprit pour veiller à ce que tout se passe bien.

À votre service

Des inondations aux tornades, en passant par les feux de forêt et les ouragans, vous ne savez jamais à quoi vous attendre de Dame nature en ce qui concerne votre résidence secondaire. Même si votre propriété ne se trouve pas dans une région reconnue pour ses conditions météorologiques extrêmes, il faut assurer un entretien régulier, comme la tonte du gazon et l'enlèvement des circulaires qui s'accumulent au pas de la porte, puisqu'il s'agit d'un indice laissant entendre aux voleurs potentiels que personne n'est là. (Il est également judicieux de vérifier attentivement vos factures et états de compte financiers pour repérer rapidement toute activité inhabituelle. Vous voulez éviter à tout prix qu'une personne vole votre courrier et, potentiellement, votre identité.) Qu'arrive-t-il si vous ne pouvez pas vous rendre à votre résidence? Parmi les solutions, il y a l'embauche d'un hivernant et d'un service de gestion des maisons vacantes pour assurer la vérification de votre résidence pendant votre absence. Habituellement, ces entreprises offrent une gamme de services, dont la vérification des dégâts causés par une tempête, l'inspection pour déceler la présence d'organismes nuisibles, de fuites d'eau

ou d'autres problèmes, la vérification du bon fonctionnement de vos appareils, l'entretien de la pelouse et plusieurs autres services. Demandez à un ami, à un voisin ou à un agent immobilier s'ils peuvent vous fournir des recommandations.

Examinez votre police

Parmi les autres raisons justifiant l'embauche d'une personne pour surveiller votre résidence secondaire, il y a les répercussions du fait de laisser la résidence vacante sur votre police d'assurance. Par exemple, votre police peut exiger qu'une personne inspecte régulièrement votre propriété, ou que certains appareils ou services publics soient débranchés. Il est important de passer en revue votre police, afin de comprendre les attentes. Discutez-en avec votre assureur ou courtier.

Surveillez étroitement votre propriété

Un système de sécurité, muni d'une caméra, est une autre façon judicieuse de protéger votre résidence secondaire et de vous assurer une tranquillité d'esprit. Il existe de nombreuses options. Vous pouvez choisir un système câblé ou sans fil, en fonction de vos besoins et des avantages et inconvénients de chacun (même si l'on considère souvent que le système câblé est plus fiable, par exemple, le système sans fil est, de manière générale, plus facile à installer). Certaines applications vous permettent de configurer des alertes de mouvement ou de son afin d'envoyer un avis à votre téléphone intelligent dès qu'il se produit quelque chose dans votre propriété. D'autres systèmes ne vous permettent pas seulement de voir ou

d'entendre les personnes dans votre propriété, mais également de leur parler.

De nouveau sur la route — ou non

Si vous avez une propriété mobile, comme une caravane ou une fourgonnette de camping, et l'avez remise pour la saison, vous avez probablement quelques soucis différents. Vous aviez peut-être l'intention de parcourir du chemin cet hiver. Cependant, vous ne pouvez toujours pas traverser la frontière ou vous rendre à l'endroit où votre propriété mobile se trouve. Assurez-vous de communiquer avec le propriétaire de l'endroit où votre propriété est stationnée, et discutez avec lui de vos options (pouvez-vous payer le remisage de votre propriété à plus long terme à cet endroit, ou devez-vous prendre des dispositions pour que votre caravane soit déplacée vers une autre propriété ou un entrepôt?). Lorsque vous aurez à nouveau accès à votre véhicule, vous voudrez vous assurer qu'il est entièrement aménagé pour l'hiver. Ainsi, si vous devez le remiser pendant une certaine période, il sera en parfait état lorsque vous serez prêt à prendre la route. ■

Article offert à titre gracieux par Johnson. Inc. (« Johnson »). Johnson est un intermédiaire canadien d'assurance spécialisé dans les assurances habitation, auto et voyage, ainsi que dans les assurances collectives. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de Johnson, rendez-vous au www.johnson.ca (résidents du Québec, rendez-vous au : www.johnson.ca/quebec). Johnson ne vend pas d'assurance habitation hors du pays.

Le présent article est fourni à titre d'information générale uniquement. Nul énoncé du présent article ne modifie les modalités de toute police d'assurance. Lisez votre police pour obtenir la description complète de la garantie, et communiquez avec votre fournisseur d'assurance ou avec votre intermédiaire d'assurance pour obtenir les détails de la garantie et de la police.

DÉFENSE DES INTÉRÊTS EN ACTION

En cette année de COVID-19, la défense des intérêts a été comme nulle autre.

AMY BALDRY

Les priorités de défense des intérêts de Retraités fédéraux sont toujours importantes, et c'est peut-être encore plus vrai en cette pandémie de COVID-19 qui a des répercussions sur presque tous les aspects de notre vie, de notre travail et de nos loisirs.

À la mi-mars, notre défense des intérêts des retraités traditionnelle, réalisée à l'aide de réunions en personne, n'était soudainement plus possible. Cela nous a valu une année intéressante. Grâce à une réorientation et à un travail assidu, nos bénévoles, nos membres et le personnel du bureau national se sont mobilisés et ont veillé à ce que nous ayons eu et ayons encore un impact positif énorme en 2020, même en ces temps sans précédent.

Une nouvelle présidente pour le Comité de la défense des intérêts

Au milieu d'une année de défense des intérêts très chargée, Linda MacDonald a succédé à Brian Strongman à titre de Comité de la défense des intérêts. Elle siège également au conseil d'administration de Retraités fédéraux à titre d'administratrice du district de l'Ontario et nous fait bénéficier d'une expérience de 40 années dans le domaine de la défense des intérêts.

Réalisations en matière de défense des intérêts

Soins de longue durée et à domicile : Depuis des années, nous demandons aux gouvernements de mettre en œuvre des politiques et de consacrer des fonds à l'amélioration de notre système de santé, en particulier en ce qui concerne les soins de longue durée et les soins à domicile, les services de santé essentiels pour aider les Canadiens âgés à rester actifs et engagés, et à vivre dans la dignité. Cette année, notre travail

de défense des intérêts a consisté à revendiquer des normes nationales pour les soins à domicile et de longue durée, dont le besoin révélé encore plus urgent qu'on ne le pensait, à la lumière de la pandémie de COVID-19 en cours.

Il s'agit d'un objectif important et à long terme, ce qui fait de cette campagne une initiative de longue haleine. Nous sommes sur une lancée et nous avons besoin de la maintenir. Pour vous impliquer, visitez notre site Web (www.retraitesfederaux.ca). Vous y trouverez des outils pour envoyer une lettre à votre député et à vos élus provinciaux qui demandent des normes nationales pour les soins à domicile et les soins de longue durée. Jusqu'à présent, nos membres ont envoyé près de 3 500 lettres. Faisons en sorte que ce nombre continue à augmenter.

Vous pouvez également envoyer une lettre au courrier des lecteurs de vos médias d'actualités locaux, pour attirer l'attention sur la nécessité de normes nationales pour les soins à domicile et les soins de longue durée, grâce à un outil facile à utiliser qui se trouve sur notre site Web.

Élections provinciales : La seconde moitié de 2020 a été une période étonnamment chargée pour les élections provinciales. Les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan ont envoyé leur population aux urnes. Lors de chacune de ces élections, Retraités fédéraux a mené des campagnes demandant qu'on passe à l'action en matière de soins aux aînés.

Des bénévoles ont veillé à ce que tous les candidats aux élections provinciales soient informés des priorités de Retraités fédéraux. Nos équipes ont organisé des réunions virtuelles et ont parlé aux candidats, ont posé des questions lors des forums publics et ont envoyé des lettres aux candidats et aux médias, à l'aide de nos outils en ligne et en accédant à notre bibliothèque de ressources sur la défense des intérêts en ligne.

Intervenant en faveur des aînés en Ontario : Au début de juillet, un projet de loi d'initiative

parlementaire a été déposé pour nommer un intervenant en faveur des aînés pour l'Ontario. Le projet de loi 196, ou *Loi de 2020 sur l'intervenant en faveur des aînés*, crée le poste d'intervenant en faveur des aînés, un haut fonctionnaire indépendant de l'Assemblée législative de l'Ontario, qui a pour fonction de préserver le bien-être des aînés ontariens, des aidants naturels et des membres de leurs familles. Grâce à notre outil en ligne, 2 591 membres de Retraités fédéraux (au 22 octobre) ont envoyé des lettres à leurs députés provinciaux, pour montrer leur appui à un poste de protecteur des aînés.

Rayonnement 338 : Cette année, nous avons également lancé une nouvelle initiative de défense des intérêts du nom de Rayonnement 338, qui vise à mettre en place un réseau national de défenseurs pour faire connaître nos démarches de défense des intérêts au sein des 338 circonscriptions fédérales et permettre à nos membres de nouer des contacts au sein de la communauté de Retraités fédéraux comme jamais auparavant. Qu'il s'agisse d'une rencontre ou d'un événement en mode virtuel, d'une lettre ou d'un simple appel téléphonique, Rayonnement 338 fera en sorte que Retraités fédéraux soit connu et que nos priorités soient comprises de chaque député fédéral élu.

Plus de 2 300 sympathisants de Rayonnement 338 se sont joints à notre réseau jusqu'à présent. Ils jouent un rôle essentiel pour assurer le plus grand impact possible à nos campagnes de défense des intérêts actuelles et futures.

Plus on est nombreux, moins le travail est dur. Si vous souhaitez participer à ce réseau ou connaissez quelqu'un qui aimerait en faire partie, envoyez un courriel à defensedesinterets@retraitesfederaux.ca ou visitez la page d'inscription à Rayonnement 338 sur notre site Web. ■

Amy Baldry est la coordonnatrice de la défense des intérêts de l'Association nationale des retraités fédéraux.

BILAN SANTÉ

La rentabilité des soins de longue durée est-elle importante?

JEAN-SÉBASTIEN CÔTÉ

Le discours canadien sur la pandémie de COVID-19 a rapidement porté sur l'échec du pays à protéger sa population d'aînés.

Avec un pourcentage accablant de 81 % des décès liés à la COVID-19 survenant dans des établissements de soins de longue durée (ESLD) au cours de la première vague, le Canada a accusé la proportion la plus élevée de décès dans des ESLD de tous les membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui affichent des taux moyens de 38 %. Au Canada, cette situation variait encore plus d'une province et d'un territoire à l'autre. Certaines régions n'ont signalé aucun décès lié à la COVID-19 dans leurs ESLD, alors que dans d'autres, ceux-ci se sont élevés de manière astronomique à 80 et même à 97 %.

«Une tragédie nationale» est le seul terme qui convient pour exprimer ce qui est arrivé aux résidents des établissements de soins de longue durée.

De nombreuses organisations et campagnes demandent que les fournisseurs de soins de longue durée à but lucratif expliquent ce qui s'est passé et exigent la fin de la propriété et de la gestion à but lucratif du secteur des ESLD.

Des études visant à expliquer ce qui s'est passé dans les établissements de soins de longue durée du Canada durant la COVID-19 ont souligné plusieurs facteurs, y compris le type de propriété. De plus, tout est dans les détails.

En moyenne, les établissements à but lucratif se sont avérés être plus susceptibles d'offrir des services de moins bonne qualité. Une récente étude publiée dans la revue *Journal of Post-Acute and Long-Term Care Medicine* a déterminé que la probabilité qu'une éclo-

survienne dans un établissement donné n'était pas liée à son statut à but lucratif, mais au taux élevé d'infections et de décès lorsqu'une éclo-

Comme le Canada a un pourcentage relativement faible d'ESLD à but lucratif comparativement à d'autres pays de l'OCDE, comment expliquer ces divergences du nombre de décès liés à la COVID-19 au sein des ESLD entre le Canada et ses homologues de l'OCDE?

Certains chercheurs suggèrent que, même si on a consacré beaucoup d'efforts à préparer le secteur hospitalier pour prévenir la congestion, on en a fait bien peu pour préparer le secteur des soins continus. De plus, face aux conséquences de certains des facteurs déconcertants et dévastateurs de la COVID-19, comme les patients asymptomatiques, la période de latence, le manque d'équipement de protection individuelle, le personnel non formé, les employés occasionnels travaillant à différents endroits, une surveillance et une réglementation de mauvaise qualité et des établissements dont l'aménagement est obsolète, on a pris trop peu de mesures, et trop tard.

Il est clair que des facteurs autres que le type de propriété ont influé sur la COVID-19 dans les soins de longue durée. Il reste toutefois important de souligner les différences décrites par rapport à la qualité du service et des soins entre les ESLD à but lucratif et à but non lucratif. Par exemple, une étude de 2015 a découvert que, après un an, les résidents d'établissements à but lucratif avaient 10 % de plus de risque de mortalité et 25 % de plus d'hospitalisation.

Dans une autre étude, une analyse systématique de plus de 8 800 études a été effectuée. Parmi ces études, 82 comparant la qualité des soins prodigués dans les ESLD à but lucratif et à but non lucratif entre 1965 et 2003 ont été sélectionnées pour la méta-analyse. (La méta-analyse permet aux chercheurs de combiner et de comparer des

données de précédentes études et de dégager des conclusions de cette recherche.)

Dans le cadre de cette méta-analyse, quatre indicateurs de qualité fréquemment rapportés ont été évalués et comprenaient le niveau et la qualité du personnel, la prévalence des plaies de pression ou plaies de lit, l'utilisation de la contention et les lacunes rapportées durant les évaluations gouvernementales des établissements.

Les résultats de la méta-analyse démontrent que la qualité des soins n'est pas simplement liée au statut à but lucratif ou à but non lucratif d'un établissement. Dans 40 des 82 études analysées, les ESLD à but non lucratif obtenaient une meilleure «note», car ces études montraient que les ESLD à but non lucratif prodiguaient des soins de qualité supérieure mesurés par deux des quatre indicateurs de qualité les plus fréquemment rapportés, soit le personnel et la prévalence des plaies de pression ou plaies de lit. De ces 40 études, les établissements à but non lucratif faisaient légèrement mieux (bien que cela ne soit pas statistiquement significatif) par rapport aux deux autres indicateurs les plus souvent utilisés, à savoir l'utilisation de la contention et le nombre de lacunes relevées durant les évaluations réglementaires du gouvernement.

Trois études ont établi que les ESLD à but lucratif obtenaient de meilleurs résultats. Les 39 études restantes faisant partie de la méta-analyse présentaient des résultats moins uniformes, et aucune conclusion claire n'a pu être dégagée quant à savoir si les ESLD à but non lucratif ou à but lucratif obtenaient de meilleurs résultats.

Qu'est-ce qui cloche avec le modèle à but lucratif?

Chaque étude comparant les résultats des établissements à but lucratif et à but non lucratif révèle que les mêmes facteurs produisent de moins bons résultats : des établissements dont l'aménagement est obsolète, des niveaux

inférieurs de personnel par résident, moins de temps pour prodiguer des soins par résident, de mauvaises conditions de travail et des salaires très bas, moins d'employés autorisés, plus d'employés occasionnels travaillant à différents endroits, des agences de placement utilisées plus souvent, moins de spécialistes par établissement et plus de résidents par établissement. En moyenne, les établissements à but lucratif ont tendance à présenter au moins certaines de ces caractéristiques, mais elles sont également présentes dans les établissements à but non lucratif.

Que peut-on faire?

Les appels à la « déprivatisation » du secteur des soins de longue durée augmentent, mais les mécanismes pour y parvenir ne sont pas clairs. Le Canada devrait-il nationaliser le secteur et transférer la propriété et la gestion des ESLD à des organismes gouvernementaux? Quel instrument législatif ou politique le gouvernement utiliserait-il pour obliger les propriétaires d'établissements à but lucratif à sortir du secteur? Quelle contestation judiciaire pourrait être entamée ou le serait par les propriétaires d'établissements à but lucratif?

Si cela fonctionnait, comment ces transferts de propriété permettraient-ils d'aider à atténuer les facteurs susmentionnés, exactement?

Une législation et une réglementation sur le secteur, associées à d'importantes pénalités et à des mécanismes pour lier le financement et la certification à un ensemble de critères nationaux et à des inspections périodiques, sont plus susceptibles d'avoir des effets bénéfiques durables plus rapidement et plus longtemps sur l'ensemble du secteur, qu'un simple transfert de propriété d'entités à but lucratif à d'autres à but non lucratif. Même si le secteur des ESLD est de compétence provinciale, le gouvernement fédéral pourrait avoir la latitude de modifier la *Loi canadienne sur la santé*, pour qu'elle comprenne la prestation de soins de longue durée. Les transferts fédéraux pour les ESLD pourraient alors être liés à la législation et à la réglementation provinciales du secteur. Le désir d'obliger les entités à but lucratif à sortir du secteur semble principalement reposer sur un ensemble de valeurs idéologiques, à savoir que personne ne doit faire de profits sur des services sociaux offerts aux personnes les plus vulnérables de notre société.

Il s'agit d'une position légitime, mais elle pourrait ne pas être la meilleure ou la seule façon d'assurer des soins de longue durée sécuritaires. En instaurant des réglementations strictes et des pénalités fermes pour le secteur à l'échelle du pays, on garantirait que les fournisseurs rendent des comptes sur les services qu'ils offrent et les résultats que leurs résidents obtiennent. Si les propriétaires d'établissements à but lucratif respectent ces exigences tout en faisant des profits, il n'y a pas de raison évidente pour laquelle, dans une société de marché libre, ils devraient être forcés à quitter le secteur. D'un autre côté, si le respect de ces exigences affecte la rentabilité des exploitants, ceux qui le faisaient uniquement pour le profit partiront d'eux-mêmes.

Les points de friction concerneront la volonté politique de mettre en œuvre et de faire respecter les normes, ainsi que de réglementer le secteur avec la rigueur dont il a de toute évidence besoin. ■

Jean-Sébastien Côté est agent des politiques et de la défense des intérêts (santé), pour l'Association nationale des retraités fédéraux.



Association nationale
des retraités fédéraux

**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**

PROFITEZ DE L'AVANTAGE HEARINGLIFE

En tant que membre de Retraités fédéraux, vous êtes admissible aux offres ci-dessous. Veuillez présenter votre carte de membre lorsque vous vous présentez à votre clinique participante. Pour les offres au Québec, consultez le Groupe Forget.



GRATUITS Dépistages auditifs gratuits*



**25 %
DE
RABAIS** 25 % DE RABAIS sur les piles avec l'achat de la carte Privilège du Groupe Forget Advantage.



**10 %
DE
RABAIS** 10 % DE RABAIS sur tous les accessoires et réparations.



RABAIS RABAIS DE 150 \$ SUR LA TROUSSE d'entretien pour appareils auditifs avec l'achat d'un appareil auditif et de 225 \$ avec l'achat de deux appareils auditifs.

En réponse à la COVID-19, HearingLife Canada et ses partenaires ont agi de manière responsable, pour soutenir leurs clients et leur personnel. Pour en savoir plus, appelez le Groupe Forget, au 1-888-295-5620.

*Une évaluation auditive complète est offerte gratuitement aux adultes de 19 ans et plus. Les résultats de l'évaluation vous seront transmis verbalement. Des frais supplémentaires s'appliquent pour obtenir une copie du rapport d'audiologie.

HearingLife | Partenaires nationaux affiliés

Pour prendre rendez-vous, appelez au **1-888-295-5620** ou inscrivez-vous au <https://hearinglifeadvantage.ca/federal-retirees-fr>

Code promotionnel : MAG-BNFT-SAGE

INFOPENSIONS

Rôle de la COVID-19 dans l'indexation des pensions.

PATRICK IMBEAU

Chaque année, l'indexation est appliquée aux pensions des membres et des survivants. Son montant est calculé à l'aide des données de l'indice des prix à la consommation (IPC) publiées par Statistique Canada.

Chaque automne, nos membres mathématiciens calculent à combien leur augmentation s'élèvera en janvier. Cette année, la question est plus présente à l'esprit, car l'économie mondiale est en pleine mutation et la COVID-19 rend les prix imprévisibles. Ces deux facteurs ont une incidence sur l'IPC.

Pour comprendre l'indexation de cette année, il est préférable de commencer par la façon dont Statistique Canada calcule l'IPC et comment il est appliqué à votre pension. Et, dans l'esprit de l'année 2020, nous examinerons également l'incidence de la COVID-19 sur l'IPC et ce que Statistique Canada fait à ce sujet.

L'IPC est une mesure de l'évolution du prix des besoins des consommateurs canadiens. Statistique Canada mesure le prix à partir d'une liste ou d'un panier fixe de biens et de services que la plupart des Canadiens achètent. Ces biens et services comprennent la nourriture, le logement, l'ameublement, l'ameublement, les vêtements, le transport, les soins personnels, les loisirs, l'éducation, l'alcool et, maintenant, même le cannabis à usage récréatif. Le panier de biens est établi à partir des données de *l'Enquête sur les dépenses des ménages*. Chaque article du panier représente les habitudes de dépenses des consommateurs

et se voit attribuer une pondération proportionnelle. Les pondérations montrent l'importance relative de chaque bien ou service, en fonction de la part de chaque article dans la consommation totale des ménages.

En général, les données de l'IPC sont utilisées pour calculer l'indexation annuelle des pensions, mais Statistique Canada fait un suivi des changements chaque mois. Dans le cas des pensions des retraités fédéraux, l'indexation annuelle découlant de l'IPC appliquée chaque année en janvier est déterminée par les lois sur les pensions de retraite et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. Les lois précisent que l'augmentation est basée sur le pourcentage d'augmentation de la moyenne mensuelle de l'IPC au cours des deux années précédentes. Les lois indiquent aussi que le calcul utilise des données sur la période de 12 mois allant du 1^{er} octobre au 30 septembre. Les trois derniers mois de l'année sont intégrés dans les taux de l'année suivante.

L'IPC par rapport au coût de la vie

Il est important de comprendre la différence entre l'IPC et le coût de la vie.

Les indices du coût de la vie sont des mesures conceptuelles du montant que les consommateurs doivent dépenser, en un certain lieu et à un certain moment, pour maintenir un niveau de vie ou de « bien-être » donné. Le coût de la vie tient compte des coûts comme le loyer, le transport et les services publics dans un endroit particulier, et il est utile pour déterminer où et comment vous pouvez vivre en fonction de vos revenus. Il est probable que votre niveau de vie sera très différent si vous comparez le coût de la vie à Toronto, Montréal ou Vancouver à celui de Sudbury, Rimouski ou Prince George.

L'IPC est basé sur les variations de prix d'un panier fixe ou d'une liste de biens et services. Il illustre l'inflation au fil du temps. Lorsque l'inflation augmente, le pouvoir d'achat d'un dollar diminue. Parce qu'elle repose sur l'IPC, ou sur les variations réelles des prix au fil du temps, l'indexation des pensions vise à aider le revenu des pensions à suivre le rythme de l'inflation.

L'IPC et l'indexation des pensions se rapprochent du coût de la vie, mais l'indexation des pensions ne reflète pas nécessairement les augmentations de coût qui peuvent nuire au maintien d'un niveau de vie dans un endroit donné.

Répercussions de la COVID-19

La COVID-19 a présenté bien des problèmes pour le calcul de l'IPC. Il est arrivé que des articles ne soient pas disponibles ou que de nombreux établissements où l'ont achèterait ces articles ou services soient fermés. Statistique Canada et son homologue américain — le Bureau of Labor Statistics — ont tous deux des limites en ce qui concerne le personnel chargé de la collecte des données et la disponibilité des articles.

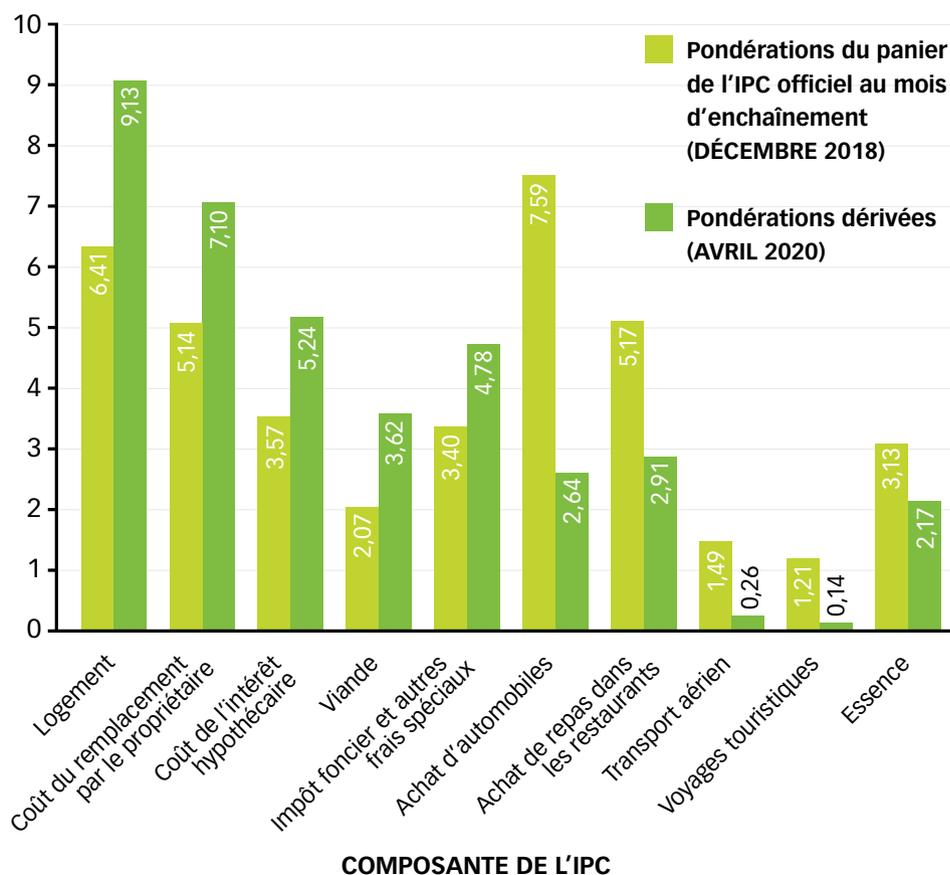
La pandémie a entraîné des changements dans les habitudes d'achat, et ces changements ont un impact sur la pondération ou l'importance relative des articles dans le panier de biens. Par exemple, comme les Canadiens sont passés au travail à domicile, le transport représente désormais une part beaucoup plus faible de leurs dépenses générales.

Avant la COVID-19, les changements dans les habitudes d'achat évoluaient lentement, ce qui signifiait que les pondérations du panier de l'IPC pouvaient être mises à jour moins fréquemment, tout en illustrant les habitudes de dépenses réelles. La pandémie a créé une situation de changements rapides et importants

des comportements de consommation. Pour connaître rapidement l'impact de la COVID-19 sur les dépenses des ménages, Statistique Canada s'est associé à la Banque du Canada et a étudié les sources de données disponibles en temps utile. Ensemble, ils ont estimé l'évolution des tendances de consommation créée par la pandémie, afin de dériver une autre série de pondérations, qui ont ensuite été utilisées pour calculer l'IPC pour les mois suivants. Ils ont constaté une différence substantielle dans des catégories comme le loyer (qui est passé de 6,4 % à 9,13 % dans les pondérations du panier) et des baisses importantes dans des domaines comme la nourriture achetée au restaurant (de 5,17 % à 2,91 %). Cette pondération du panier dérivé de la pandémie leur a permis de prendre une mesure de l'IPC qui présente les nouvelles habitudes de dépenses des gens avec plus de précision.

Comme le virus reste présent à long terme, nous allons continuer à observer des fluctuations des prix et des changements dans les dépenses. Statistique Canada a déclaré que, même si son partenariat avec la Banque du Canada lui donne un accès temporaire aux données nécessaires, il doit disposer d'un accès permanent à des informations fiables et actuelles sur les dépenses pour pouvoir suivre correctement l'évolution des dépenses de consommation. ■

Patrick Imbeau est agent des politiques et de la défense des intérêts (pensions) à l'Association nationale des retraités fédéraux.



Source : indice des prix à la consommation. Statistique Canada, 2020.

Augmentation de l'indexation

À compter du 1^{er} janvier 2021, l'augmentation de l'indexation des pensions de la fonction publique, des Forces canadiennes, de la GRC et des juges de nomination fédérale, sera d'un pour cent. Pour plus de renseignements sur le calcul de cette indexation, consultez la section « Nouvelles et opinions », sur retraitesfederaux.ca.

Avis à tous les membres de Retraités fédéraux

Le montant de 5,40 \$ de votre cotisation annuelle représente le paiement de votre abonnement au magazine Sage.

(4 magazines par an, à 1,35 \$ le numéro)



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

LE COIN DES VÉTÉRANS

ACC doit tenir compte de tous les vétérans dans ses recherches et l'élaboration ultérieure de programmes à leur intention.

SAYWARD MONTAGUE

Pour la plupart des Canadiens, la genèse et l'évolution des politiques et des programmes gouvernementaux sont mystérieuses. Les politiques et les programmes peuvent être mis en œuvre pour des raisons politiques, mais ils sont aussi le fruit du travail de fonctionnaires et d'universitaires dévoués qui examinent la recherche pour comprendre la cause profonde des symptômes. Pour instaurer des politiques et des programmes judicieux, les données sont incontournables.

À Anciens Combattants Canada (ACC), ces recherches sont menées par la Direction de la recherche, entre autres canaux internes et extérieurs. Pour savoir comment les lacunes dans le bien-être des vétérans et dans la recherche sont déterminées, le Réseau de recherche et d'engagement des vétérans (RREV) s'est entretenu avec Mary-Beth MacLean, de cette direction.

Après la Seconde Guerre mondiale, ACC possédait des hôpitaux pour vétérans dans tout le pays, dont Sunnybrook de Toronto, où on a mené de nombreuses recherches cliniques sur les vétérans. Dans les années 50, l'équipe de recherche d'ACC comptait 112 personnes, dont des médecins, des chercheurs et des assistants, et ACC collaborait avec des universités et des chercheurs partout au pays. En 1962, ACC menait 90 études.

Lorsque les hôpitaux sont devenus de compétence provinciale dans les années 70 et 80, le Canada a perdu sa capacité de recherche sur la santé des vétérans. Parallèlement, les postes traditionnellement masculins au sein

des Forces armées canadiennes (FAC) ont été ouverts aux femmes, et le Canada a participé à des opérations militaires de 1990 au début des années 2000. La recherche n'a *jamais* été inutile, mais, en 2000, ACC a dû combler un déficit de recherche pour mieux déterminer ce que devenaient les vétérans. Et il continue de rattraper son retard.

M^{me} MacLean, qui travaille à la Direction de la recherche depuis 2008, fait bénéficier l'équipe de sa formation en économie de la santé. Créée en 2001, la direction a aujourd'hui une équipe de 12 spécialistes en épidémiologie, en biostatistique, en santé au travail et en évaluation de l'exposition.

Il semble insuffisant qu'un ministère de 3 000 employés compte seulement 12 chercheurs, surtout avec une population de vétérans estimée à environ 650 000 personnes. Mais il ne faut pas se cantonner à la capacité. La stratégie et le travail intelligent comptent aussi.

Importance de la recherche ciblée

En plus de ses travaux, la Direction de la recherche tient aussi compte d'études à grande échelle qui ont permis d'identifier des vétérans, pour interpréter et suivre les tendances en matière de santé et d'un autre ordre. L'équipe harmonise ses travaux de recherche avec ceux de groupes universitaires, dont les quelque 40 universités affiliées à l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans (ICRSMV). La direction donne également accès aux données d'ACC, de la Défense nationale et de Statistique Canada aux universitaires du monde entier et transfère les connaissances sur la santé et le bien-être des vétérans, pour soutenir les politiques judicieuses et les fournisseurs de services qui travaillent avec les vétérans.

L'identification des vétérans est un projet permanent d'ACC qui remonte à la Première Guerre mondiale. Le recensement de 1971

comportait une question, celui de 2021 en posera une aussi. Les données de 2021 permettront de déterminer les caractéristiques des vétérans canadiens et ces données seront mises à la disposition des chercheurs et des décideurs politiques par Statistique Canada. Ceux-ci pourront ensuite associer ces données à d'autres documents, notamment les archives de Bibliothèque et Archives Canada. Le tout permettra de dresser un portrait plus clair des vétérans et de ce qu'ils vivent.

À l'heure actuelle, les recherches nécessaires sont en cours sur des enjeux importants pour les vétérans, allant du cannabis à la thérapie équine. Le hic? S'assurer que la recherche tient compte de toutes les expériences des vétérans, à commencer par la définition des questions et la structure des projets, et l'inclusion des expériences des vétérans qui sont des femmes, les personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC) et les personnes LGBTQ2. Après tout, c'est notre identité unique qui oriente comment nous menons et vivons notre vie.

L'utilisation des principes de l'«analyse comparative entre les sexes plus» (ACS+) permet de poser les bonnes questions et de combler les failles dans les connaissances. Toutefois, le Canada a encore du chemin à faire. En 1970, le gouvernement fédéral s'est engagé à tenir compte des femmes et des questions les concernant dans les décisions politiques, et à remettre en question les hypothèses voulant que les politiques ont un impact différent sur les femmes et les hommes. Au fil du temps, le concept de l'ACS+ a reconnu d'autres facteurs d'identité comme la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge et le handicap.

En menant des recherches selon l'optique de l'ACS+, on améliorera la situation de tous les vétérans du Canada. L'ACS+ fait son chemin à ACC, qui a établi un Bureau de la condition féminine et des vétérans LGBTQ2 en 2019.

Il faut maintenir la lancée, car le temps presse pour de nombreux vétérans, dont toute une

génération de femmes. Les femmes occupent des postes opérationnels depuis 1989, et les FAC visent à compter au moins 25 % de femmes d'ici 2025. Des recherches récentes révèlent que les femmes enrôlées dans les FAC connaissent des taux plus élevés de blessures, de maladies et de libération pour raisons médicales; des délais d'attente plus longs pour les demandes; des idées fausses et sexistes sur la nature des agressions sexuelles et des traumatismes devant le Tribunal des anciens combattants (révision et appel); des expériences moins favorables sur le marché du travail, et une probabilité élevée d'avoir des revenus plus faibles et une croissance de revenus moindre après la libération; et, dans de nombreux cas, des résultats de santé moins bons. Tout cela est dû, au moins en partie, au fait que nous n'avons pas posé les bonnes questions de recherche pour obtenir les données nécessaires à des politiques et des programmes efficaces et donnant des résultats équitables pour tous les vétérans.

Mention élogieuse de l'ombudsman des vétérans

La Mention élogieuse de l'ombudsman des vétérans (OV) est décernée tous les ans à des

récipiendaires partout au Canada. Nommés par leurs pairs, ils sont sélectionnés par l'OV, en consultation avec le Conseil consultatif de l'ombudsman des vétérans pour l'amélioration durable qu'ils apportent dans la vie des vétérans et de leurs familles. Cette année, les six lauréats — dont une membre de Retraités fédéraux — comprenaient des défenseurs revendiquant l'équité pour tous les vétérans. La distinction a été remise par Sharon Squire, ombudsman adjointe des vétérans, lors d'une cérémonie virtuelle le 18 novembre 2020.

Matelot de 1^{re} classe retraitée, Marie-Claude Gagnon a servi pendant sept ans dans la Réserve navale canadienne et a été reconnue pour son important travail d'aide aux vétérans touchés par des traumatismes sexuels liés au service militaire (TSLSM), réalisé au moyen de *It's Just 700*, nom de son réseau social et de son site Web. Son réseau offre un soutien par les pairs confidentiel et partage des informations et des ressources. Il a aussi sensibilisé l'opinion publique, activé un changement systémique positif dans les FAC et incité les universitaires à étudier les impacts des TSLSM.

M^{me} Gagnon a lancé son réseau après avoir entendu un officier supérieur de l'armée

réagir à un rapport de 2015 sur l'inconduite sexuelle dans les FAC en déclarant : « Il n'y a que 700 entrevues [plaintes] (*It's Just 700 interviews*) ». Cette réaction l'a galvanisée, car 700 personnes victimes d'un TSLSM, c'était 700 de trop pour elle.

En 2019, M^{me} Gagnon a également contribué au succès d'un recours collectif avec un règlement de 900 millions de dollars au sujet de la conduite sexuelle des militaires dans les FAC et à la Défense nationale.

Ses membres la qualifient d'ange, de bienfaitrice et de force de la nature, et, par-dessus tout, de chef inlassable et désintéressée.

Retraités fédéraux félicite tous les récipiendaires de la Mention élogieuse de l'ombudsman des vétérans 2020, dont Marie-Claude Gagnon et Brigitte Laverdure, dans la catégorie Individu, et Jack O'Reilly, Robert Thibeau et Wolf Solkin, dans la catégorie Contribution de toute une vie.

Pour connaître leurs témoignages, visitez www.ombudsman-veterans.gc.ca/. ■

Sayward Montague est la directrice de la défense des intérêts à Retraités fédéraux.

En quoi Tradex est-il différent?

- Exclusivement pour les fonctionnaires et leurs familles
- Des conseils impartiaux
- Des portefeuilles personnalisés
- Des conseillers salariés expérimentés
- Ristournes annuelles (plus de 2,5 millions \$ au cours des 5 dernières années)

Tradex^{ca}
mutual funds for the public service
fonds mutuels pour fonctionnaires



Optimisez-vous vos rendements après impôt ?

- L'emplacement des actifs dans votre portefeuille est important pour savoir quels actifs sont détenus dans un CELI, un REER, un FERR et un compte non enregistré
- La plupart de nos revues de portefeuille identifient des économies d'impôts et de coûts

Contactez-nous aujourd'hui

Gestion Tradex Inc.
www.tradex.ca | 85 rue Albert,
bureau 1600, Ottawa, ON K1P 6A4

Services de courtage en Ont., au Qc et en C.-B. seulement



Appelez au 613-233-3394 ou envoyez un courriel à info@tradex.ca pour une revue de portefeuille GRATUITE

Des commissions, des commissions de suivi, des honoraires de gestion et d'autres frais peuvent être associés aux fonds communs de placement. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change souvent, et la performance passée peut ne pas se répéter.



Avis aux leaders

Notre conseil d'administration national a besoin de vous

Mettez vos compétences stratégiques et de leader en pratique, en devenant candidat au conseil d'administration national de Retraités fédéraux. Utilisez votre expérience pour faire une différence dans la vie de près de 176 000 membres de l'Association partout au pays!

Le conseil d'administration national de Retraités fédéraux cherche des candidats dynamiques ayant fait leurs preuves en matière de leadership au sein d'une équipe de haute direction. Si vous vous passionnez pour la sécurité de la retraite, les droits des vétérans et la politique en matière de soins de santé pour les Canadiens âgés, contactez-nous!

Pour en savoir plus, communiquez avec elections@retraitesfederaux.ca ou visitez retraitesfederaux.ca



Association nationale des retraités fédéraux National Association of Federal Retirees



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS!

L'Association nationale des retraités fédéraux offre de nombreuses possibilités de bénévolat. Voici une description du rôle de :



Vice-président ou vice-présidente de section

Le vice-président ou la vice-présidente de la section assume des responsabilités importantes et remplace le président ou la présidente de la section au besoin. Le rôle et le mandat d'une vice-présidence sont définis dans les règlements administratifs de la section, ainsi que les tâches à exécuter.

La personne occupant la vice-présidence est élue par les membres, lors de l'assemblée générale annuelle de la section. Les candidatures au poste sont d'abord présentées au Comité des candidatures de la section.



Compétences nécessaires au poste

- Solides compétences en leadership et en accompagnement (*coaching*)
- Connaissance des principes généraux de gestion des ressources humaines
- Connaissance des meilleures pratiques en matière de gestion et d'engagement des bénévoles
- Excellentes compétences de communication et aptitude à donner des présentations

Vos tâches

Vous travaillerez en étroite collaboration avec le président ou la présidente de la section, qui vous consultera et à qui vous donnerez des conseils. Vous devrez respecter et suivre les règlements administratifs, les règlements généraux et les directives de l'Association et de la section.

Vos fonctions :



Agir en l'absence du président ou de la présidente.



Siéger au comité exécutif et présider au moins un comité important.



Veiller à mettre en place un plan de relève pour un mandat futur à la vice-présidence.



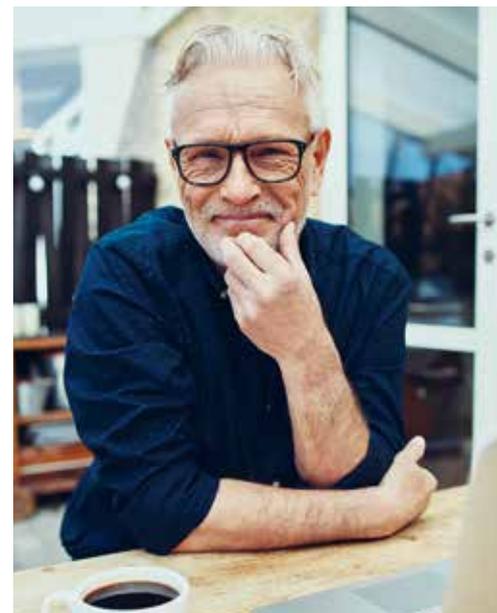
Faire partie des signataires de chèques et d'autres documents, comme les contrats et les demandes de subvention.



Guider et orienter les membres du conseil d'administration, ainsi que les présidents et présidentes des comités du conseil d'administration.



Participer aux séances d'information et de formation du bureau national.



Pour en savoir plus

Pour obtenir plus de renseignements et une description de tâches détaillée, **veuillez communiquer avec l'agente de l'engagement des bénévoles Gail Curran, au 1-855-304-4700 (sans frais), au 613-745-2559, poste 235, ou à gcurran@retraitesfederaux.ca.**

UNE TRÈS TRÈS LONGUE RETRAITE

Douanier de carrière et vétéran de la Seconde Guerre mondiale, Burd Sisler a été à la retraite plus longtemps qu'il n'a travaillé.



En 2020, Burd Sisler a célébré son 105^e anniversaire de naissance.

GORD HOWARD

Né pendant la Première Guerre mondiale, Burd Sisler a combattu à la Seconde.

Il a survécu à la pandémie de la grippe en 1918 et, plus de 100 ans plus tard, jouit toujours d'une bonne santé, malgré la COVID-19.

À la retraite depuis 41 ans, il a travaillé pour le gouvernement fédéral pendant 27 ans au poste de douanes du pont Peace Bridge qui relie Fort Erie, en Ontario, à Buffalo, dans l'État de New York.

«Je suis à la retraite depuis plus longtemps que je n'ai travaillé», s'esclaffe Burd, un centenaire de 105 ans svelte et à la voix douce.

De chez lui, à Fort Erie, on devine le pont et, tout près, le fort de la Guerre de 1812.

En 1943, il s'enrôle dans l'armée à l'âge de 48 ans, laissant derrière lui Mae, son épouse aujourd'hui décédée, et leur unique enfant (ils en auront cinq, éventuellement).

Il voulait se joindre aux Forces aériennes, mais sa vue l'en a empêché. «Ma perception de la profondeur était imparfaite

et on craignait de perdre les avions à l'atterrissage», lance-t-il en blaguant.

Burd s'enrôle donc dans l'armée et devient membre d'une équipe qui, du Canada, opère des prédicteurs, un système de défense antiaérienne automatisé utilisant la vélocité, la vitesse et l'humidité du vent pour repérer les bombardiers ennemis.

Par la suite, on l'a muté aux radars, un nouveau secteur à l'époque.

Il sort indemne de la guerre, mais son frère Louis n'aura pas cette chance, car une mine terrestre lui fera perdre une jambe, tuant du même coup un soldat canadien.

«C'est comme si un ange gardien veillait sur moi», confie Burd. «Je suis revenu à Fort Erie et n'en suis jamais reparti.»

Par la suite, il sera copropriétaire d'un commerce de réparations d'appareils radio et de téléviseurs pendant quatre ans, avant d'entrer au Service des douanes et de l'accise en 1952.

«C'était un travail stable, mais peu payant, juste 1 800 \$ par année», mentionne-t-il.

Son fils Norm, qui assiste à notre entrevue, a pris sa retraite après une carrière de 32 ans au Service des douanes et de l'accise lui aussi. Comme son père, il est retraité du gouvernement fédéral. Il s'amuse du salaire que recevait ce dernier à ses débuts : «Nos augmentations représentaient 1 800 \$ par an», dit-il.

Le travail de Burd consistait surtout à étudier des dossiers, installé comme un comptable dans ce qu'il appelait «la pièce tout en long». Il devait aussi faire des inspections sur le terrain.

«J'ai rencontré beaucoup de gens intéressants. Un jour, un homme est arrivé en voiture et je lui ai dit : "Bonjour Monsieur Untel!" — J'ai oublié son nom. Il m'a regardé

et m'a lancé : "Comment savez-vous mon nom?" J'ai rétorqué : "Je suis douanier et je dois en savoir beaucoup sur pas mal de gens." Je ne lui ai jamais avoué que j'avais vu son nom sur une valise déposée sur le siège arrière.»

Au moment de prendre sa retraite en 1979, Burd était évaluateur. À l'époque, le Service du revenu et de l'accise avait été scindé en deux agences distinctes.

«C'est une des raisons pour lesquelles je voulais quitter mon poste», se souvient M. Sisler, ajoutant que les postes d'évaluateurs avaient été regroupés à Hamilton, à quelque 90 kilomètres de chez lui.

«On m'a demandé de porter une arme à feu et, pour moi, c'était hors de question. Nous avons formé un groupe qui a refusé de le faire.»

C'est alors le moment de l'incontournable question : quel est le secret de sa santé et de sa longévité?

«Je ne sais pas», répond-il, amusé. «J'essaie d'éviter les idées noires. Je n'ai jamais fumé, ça, c'est le plus important. À aucun moment.»

Après avoir cessé de travailler, il s'est inscrit à des clubs de sciences et de lecture. Il a enseigné pour le Conseil de littératie aux adultes et, jusqu'à tout récemment, il jouait aux quilles régulièrement. Par ailleurs, il possède une boîte pleine de poèmes qu'il a composés à l'intention de chacun de ses 35 petits-enfants.

«C'est son intellect», affirme Norm. «Il est alerte et il utilise souvent l'ordinateur. Ça aiguise ses facultés. J'y crois vraiment.» Puis, après un moment de réflexion, il conclut : «Et il aime manger.» ■

Rédacteur établi à Fort Erie, en Ontario, **Gord Howard** a été journaliste et rédacteur en chef pendant 35 ans.

UN PROTECTEUR DES PENSIONS INLIASSABLE

Ross Gillespie est un champion de la protection des pensions de la fonction publique.

CHARLES ENMAN

Si vous êtes un employé fédéral retraité d'Edmonton, vous savez que vous avez un défenseur extrêmement dévoué dans votre coin. Ross Gillespie, président de la Section d'Edmonton, est un promoteur infatigable des intérêts de ses homologues retraités fédéraux.

«Je veux me rendre utile et donner un coup de main,» affirme Ross, ce qui décrit bien les effets du poste de président de la Section d'Edmonton qu'il occupe depuis quatre ans.

Partout au pays, le nombre de membres de l'Association nationale des retraités fédéraux stagne un peu, mais pas à Edmonton, grâce à la créativité et à l'engagement de Ross pour unir les retraités dans le but de promouvoir leurs intérêts collectifs.

«Nous aurons des défis à relever à l'avenir», mentionne Ross, qui siège également au comité national spécial sur le recrutement de l'Association, «et travailler ensemble est la meilleure façon de le faire.»

En 2019, le nombre de membres à Edmonton a augmenté de 2,7 %, un contraste gratifiant par rapport à la perte nationale de 2,4 %.

Il ne s'agit pas d'une erreur. Edmonton aurait pu enregistrer les mêmes pertes qui ont touché d'autres sections, mais il n'en était pas question pour Ross.

«Si vous voulez que des gens deviennent membres, vous devez leur faire savoir que vous avez des choses utiles à leur offrir», explique Ross.

Il est toujours difficile de communiquer avec des membres potentiels, mais Ross pensait que se tourner vers des fonctionnaires toujours en poste et approchant l'âge de la retraite serait une nouvelle stratégie de recrutement possiblement efficace. Comme ils cotisent aux régimes de retraite de la

fonction publique, ils sont admissibles à l'adhésion. De plus, il a été facile de communiquer avec eux, par l'entremise des syndicats de la fonction publique.

«Mais si nous espérions obtenir leur adhésion, il fallait toutefois avoir quelque chose à offrir», remarque Ross. «Nous savions aussi que les fonctionnaires désiraient obtenir plus de renseignements sur les régimes de retraite, un sujet sur lequel les ministères ne donnent plus d'information aussi couramment que par le passé.»

On a offert aux employés ciblés de faire une pierre deux coups : une conférence de trois heures sur les pensions donnée par un présentateur agréé, relevée d'une présentation de 30 minutes sur les avantages que l'Association offre aux membres.

Environ 100 fonctionnaires ont assisté aux deux réunions, et 90 autres personnes ont abouti sur une liste d'attente.

Ross espère également faire participer plus activement des membres actuels de l'Association. Un grand nombre d'entre eux vivent en périphérie d'Edmonton, peuvent ne plus conduire et, ainsi, trouver difficile de se rendre aux réunions des membres. Même si l'idée fait toujours son chemin, Ross pense que la Section d'Edmonton peut commencer à organiser des réunions supplémentaires dans des bibliothèques et des lieux semblables loin du centre de la ville.

«Nous pourrions seulement inviter des gens à des cafés-causeries à différents endroits dans la région métropolitaine d'Edmonton», pense Ross. «L'essentiel est que nous voulons aider nos membres à participer davantage.»

Ross aimerait aussi que l'Association prenne pied dans les Territoires du Nord-Ouest, où 5 000 employés gouvernementaux actuels et anciens sont admissibles à l'adhésion. «Nous n'avons pas prêté assez attention à ces employés par le passé et nous faisons des efforts préliminaires pour les cibler.»

Comme le gouvernement fédéral accuse d'énormes déficits en raison de ses mesures sur la COVID-19, Ross croit que l'Association sera bientôt plus importante que jamais pour ses membres.

«À cause de ses dépenses pour faire fonctionner l'économie, le gouvernement fédéral pourrait bientôt chercher des façons de réduire ses dépenses,» lance-t-il. «Il pourrait de nouveau se pencher sur nos pensions et prestations. Nous devons être prêts à relever ce défi.»

Ross semble avoir le plein appui de sa section. «Je ne connais personne qui n'aime pas cet homme», déclare Rick Brick, qui a siégé avec Ross sur l'exécutif de la Section d'Edmonton et qui est maintenant administrateur de district. «Il est sympathique, tenace dans la recherche de solutions satisfaisantes aux problèmes et a toujours les intérêts des membres à cœur. Même en congé, il s'affaire toujours à pour maintenir la participation de nos membres.» ■

Charles Enman est un rédacteur et un rédacteur en chef de journal et de magazine de longue date qui habite, travaille et reçoit une pension à Ottawa.

DERNIÈRES NOUVELLES

Distinction décernée à l'Association

L'Association est honorée d'avoir remporté la Mention élogieuse de l'ombudsman des vétérans pour ses travaux de défense des intérêts visant l'amélioration du bien-être des vétérans réalisés sur 57 années. Au cours des dernières années, l'Association a effectué des recherches sur les vétérans et a communiqué avec eux pour en savoir plus sur leurs besoins, pour influencer les politiques et pour veiller à ce que tous les vétérans et leurs familles bénéficient d'un soutien adéquat et équitable. La recherche a comporté des enquêtes en ligne et 12 forums publics rassemblant des vétérans de partout au Canada. Cela a mené à la publication d'un rapport substantiel et à deux sommets qui ont réuni les parties prenantes pour encourager une meilleure promotion croisée, l'inclusion et la collaboration, pour que les vétérans obtiennent de meilleurs résultats.

Aujourd'hui, l'Association met l'accent sur la défense des femmes vétérans, tant de l'armée que de la GRC, et de leurs familles. Par exemple, elle demande au gouvernement une plus grande intégration de l'analyse comparative entre les sexes dans tous les domaines des programmes et des politiques, notamment dans les questions de recherche. Il convient de mentionner que l'Association travaille avec des leaders de la défense des femmes vétérans pour soutenir le Réseau de recherche et d'engagement des vétérans (RREV), un groupe multidisciplinaire qui tire parti de son expertise et de son expérience collectives pour attirer l'attention des politiciens fédéraux et des Canadiens sur les besoins et les défis uniques des vétérans de l'armée et de la GRC.

Mise à jour sur les convocations d'assemblées des sections

La pandémie de coronavirus continue d'être difficile pour tous, y compris nos sections,

qui doivent respecter les exigences de la gouvernance dans la conduite des affaires de l'Association.

Afin d'atténuer les obstacles que les sections doivent surmonter, le conseil d'administration national a approuvé une motion visant à les aider à planifier, à annoncer et à mener leurs assemblées de membres en 2021. Désormais, les premiers avis de convocation aux assemblées peuvent être envoyés par courriel, ainsi qu'au moyen de messages sur le site Web des sections et sur retraitesfederaux.ca (sur la page de la section). Les règles de quorum ont également changé et resteront en vigueur jusqu'à ce que les réunions en personne soient autorisées. Pour en savoir plus sur la décision du conseil, allez à retraitesfederaux.ca/avis-assemblees.

Nous vous invitons à assister aux assemblées des sections qui se tiennent en ligne. Pour les membres, c'est là une excellente occasion de prendre connaissance des dernières activités et initiatives de la section et d'y participer, ainsi que d'échanger avec leurs collègues retraités.

Pour vous assurer de recevoir les dernières nouvelles et notifications, veuillez vous assurer que nous avons votre adresse électronique, en nous envoyant un courriel à service@retraitesfederaux.ca ou en appelant au 1-855-304-4700, poste 300 (à Ottawa, au 613-745-2559). Nous serons heureux de vous aider.

Augmentation des cotisations pour 2021

C'est avec plaisir que l'Association annonce qu'il n'y aura pas d'augmentation des cotisations en 2021. Soyez assurés qu'elle continuera à se battre pour protéger vos pensions et vos prestations, et à influencer les politiques gouvernementales sur la santé et la sécurité des Canadiens.

Cotisations en 2021

	ANNUELLES	MENSUELLES
Individuelles	51,36 \$	4,28 \$
Doubles	66,60 \$	5,55 \$

Fond du Souvenir

Le Fonds du Souvenir est un organisme national sans but lucratif qui s'engage à ce qu'aucun vétéran ne soit privé de funérailles, d'inhumation et de pierres tombales militaires dignes. À ce jour, plus de 160 000 vétérans de partout au Canada ont reçu de l'aide de l'organisme, dont plus de 22 000 qui ont trouvé dernière demeure au Champ d'honneur national, un cimetière militaire national dont il est propriétaire et qu'il gère à Pointe-Claire, au Québec. Pour en savoir plus sur le Fonds du Souvenir ou faire un don, visitez www.lastpostfund.ca ou composez le 1-800-465-7113.



LAST POST FUND
FONDS DU SOUVENIR

Faites-vous vacciner contre la grippe

Dans la lutte contre la COVID-19, le vaccin antigrippal est une arme importante, en particulier chez les aînés, qui sont plus vulnérables aux deux maladies. Les vaccins antigrippaux protègent les aînés et les personnes atteintes de maladies chroniques contre le déclin fonctionnel, tout en maintenant et en améliorant le vieillissement en bonne santé. Consultez votre fournisseur de soins de santé et découvrez comment vous pouvez vous protéger et protéger vos proches à l'approche de la saison de la grippe au Canada.



communiquiez avec Gail Curran, agente d'engagement des bénévoles, au 613-745-2559 ou à gcurran@retraitesfederaux.ca/.

Les Lillington, un couple des plus chanceux

Félicitations aux membres de l'Association Raymond Lillington et son épouse, Gaye MacNeil, qui ont gagné 17,4 millions de dollars à Lotto 6/49 en août dernier. C'est la deuxième fois que le couple chanceux de Dingwall (N.-É.) remporte le gros lot. En 2013, il avait gagné 3,2 millions de dollars.

Bénévoles recherchés

Le conseil d'administration de l'Association nationale des retraités fédéraux est composé de personnes dynamiques qui se consacrent à la mission de l'organisation, qui est d'améliorer considérablement la qualité et la sécurité de la retraite de nos membres et de tous les Canadiens, au moyen de la défense des intérêts et de la prestation de services. Si vous souhaitez en savoir plus sur les possibilités de siéger au conseil d'administration national, envoyez un courriel à elections@retraitesfederaux.ca ou visitez retraitesfederaux.ca. Pour poser une candidature en 2021, la date limite est le 24 mars.

Le résident de Red Deer, en Alberta, a gagné une carte de crédit prépayée Visa de 500 \$, offerte par SimplyConnect, après avoir converti son adhésion individuelle à une adhésion double. Cette conversion surclassement ne coûte que 15,24 \$ par an et vous donne automatiquement droit à un bulletin de vote pour les prix exceptionnels à gagner. Le concours se termine le 31 décembre 2020, avec un tirage au sort pour les 12 prix restants, dont le grand prix de 10 000 \$ en argent comptant, offert par Johnson Assurance Habitation et Automobile. Les gagnants seront annoncés plus tard en janvier. Pour connaître tous les détails du concours, veuillez aller à www.retraitesfederaux.ca/mcr.

Et le gagnant est...



Félicitations à Ken Grimson, gagnant du pré tirage de la Méga campagne de recrutement 2020 de Retraités fédéraux.

Prix de bénévolat

L'appel de candidatures pour l'édition 2021 des prix de reconnaissance des bénévoles de l'Association nationale des retraités fédéraux commence le 6 janvier. Pour en savoir plus sur les catégories et le processus de candidature, ou pour devenir bénévole,

La Cour se prononce en faveur de la lutte des femmes pour l'égalité des pensions de au sein de la GRC

La Cour suprême du Canada a statué en octobre que le régime de retraite de la GRC était discriminatoire à l'égard des femmes qui s'étaient enrôlées dans le programme de partage d'emploi de la GRC, en leur refusant la possibilité d'augmenter leur pension. Les requérantes Joanne Fraser, Allison Pilgrim et Colleen Fox, maintenant à la retraite, s'étaient enrôlées dans ce programme, qui permettait aux membres de partager les tâches d'un poste à temps plein. On leur a refusé la possibilité de cotiser à leur régime de retraite, alors que d'autres qui étaient en congé temporaire, pour maladie ou pour une maternité, ont pu le faire. Après des contestations infructueuses devant la Cour fédérale et un appel subséquent, la haute cour a statué en leur faveur, en soulignant que ce programme avait un impact disproportionné sur les femmes. Les processus visant à remédier aux inégalités n'ont pas encore été établis, mais notre équipe de défense des intérêts suit la situation et affichera toute mise à jour sur federalretirees.ca.



Taux d'indexation des pensions pour 2021

L'augmentation de l'indexation des pensions de la fonction publique, des

Forces canadiennes, de la GRC et des juges de nomination fédérale, sera d'un pour cent. Retraités fédéraux peut dire avec fierté que l'organisation a joué un rôle déterminant dans l'établissement de

l'indexation des pensions en 1970. Pour plus de renseignements sur le calcul de cette indexation, consultez la section « Nouvelles et opinions », à retraitesfederaux.ca. ■

Notre DG a une bonne nouvelle!



Nous aimerions vous faire part d'une bonne nouvelle. Depuis l'imposition de l'avis aux voyageurs du gouvernement fédéral relatif à COVID-19 à la mi-mars, les retraités fédéraux qui aiment voyager ont vécu des difficultés sans précédent. Et Johnson Assurance, qui est notre fournisseur exclusif de l'assurance voyage MEDOC, a été là pour nous à chaque étape du processus. Je sais que certains de nos membres n'ont pas été entièrement satisfaits de leur couverture ou de leur expérience en matière de réclamation, tandis que d'autres sont mécontents du temps qu'il a fallu pour régler leurs réclamations et pour obtenir de nouvelles modalités d'assurance. C'est pourquoi je prends cette mesure extraordinaire, afin de vous expliquer ce qui s'est passé dans les coulisses ces derniers mois.

De nombreux membres se sont plaints que MEDOC exigeait que ses titulaires de police rentrent au Canada dans les dix jours suivant l'avis aux voyageurs, conformément aux conditions de leur police, alors que l'assurance voyage Medipac, qui est proposée par l'Association canadienne des « snowbirds », ne le faisait pas. Mais

la police de cette organisation ne comporte pas cette formulation et ne couvre donc pas l'assurance annulation et interruption de voyage comme le fait MEDOC. De plus, MEDOC revient beaucoup moins cher en moyenne tout en offrant une meilleure couverture.

Johnson Assurance nous a fait part d'une analyse de marché indépendante, réalisée spécialement pour Retraités fédéraux par une société d'expertise-conseil de premier plan au niveau mondial. Nous avons fait des comparaisons détaillées entre MEDOC et d'autres programmes de marketing concurrents, tant pour le caractère complet des garanties offertes que pour les taux facturés par programme. En examinant côte à côte les comparaisons entre MEDOC et Medipac, nous pouvons affirmer avec certitude que MEDOC est une offre supérieure pour nos membres. Selon les moyennes pondérées de l'âge et de la durée des voyages, MEDOC coûte 48 % de moins que Medipac et comprend une assurance annulation et interruption de voyage.

Pour mettre en évidence l'importance des dédommagements pour les membres de Retraités fédéraux, sachez que MEDOC a versé plus de 15,6 millions de dollars à plus de 8 800 de nos membres en indemnités d'annulation et d'interruption de voyage jusqu'à présent cette année, tout en protégeant la santé et la sécurité de nos membres pendant leurs voyages.

Le directeur des communications, du marketing et du recrutement de l'Association, Andrew McGillivray, et moi-même avons rencontré chaque

semaine des membres de la haute direction de Johnson Assurance, pour reconstruire le programme d'assurance voyage à la fine pointe de l'industrie auquel vous attendez dans le cadre de votre adhésion à Retraités fédéraux et de notre partenariat de plus de 25 ans avec Johnson Assurance. Nous avons fait pression sur ce partenaire, et il a tenu ses promesses.

Pour la nouvelle année d'assurance commençant le 1^{er} janvier 2021, nous avons négocié des augmentations très modérées de 7,5 % tout en maintenant la couverture d'assurance voyage pour les soins médicaux d'urgence, y compris les incidents liés à la COVID-19, jusqu'à l'indemnisation maximale de 10 millions de dollars de MEDOC, malgré l'avis aux voyageurs du gouvernement fédéral actuellement en place. L'assurance annulation et interruption de voyage continuera à être incluse pour tous les événements, sauf ceux liés à la COVID-19.

Alors, voici un conseil : Lorsque vous recevrez votre trousse de renouvellement de police d'assurance voyage MEDOC le mois prochain, ne confiez pas votre santé et votre sécurité lors de vos voyages à un autre régime d'assurance voyage que MEDOC, qui vous est offert exclusivement en raison de votre adhésion à Retraités fédéraux. Soyez prudents.

Simon Coakeley

Directeur général

Association nationale des retraités fédéraux

(Membre de Retraités fédéraux et titulaire d'une police MEDOC depuis 2006)



VOTRE SECTION EN BREF

Pendant la pandémie du coronavirus, Retraités fédéraux surveille l'état de la situation des événements prévus. Au moment de mettre sous presse, nous avons décidé d'annuler tous les événements en personne avec les membres jusqu'au 31 décembre 2020. Vous pouvez consulter la liste des annulations des événements des sections, à retraitesfederaux.ca/reportes. Pour connaître les mises à jour les plus récentes sur les événements virtuels à venir, surveillez les courriels de votre section, visitez son site Web ou appelez le numéro de téléphone de votre section qui figure dans cet annuaire. Pour ajouter votre adresse de courriel à votre profil de membre, visitez retraitesfederaux.ca/capture-courriel. Vous pouvez aussi communiquer avec notre équipe des services aux membres au 613-745-2559, poste 300, ou sans frais au 1-855-304-4700. Elle sera heureuse d'être à votre service.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 2202, succ. A
Abbotsford (C.-B.) V2T 3X8
778-344-6499
federalretirees.ca/centralfraservalley
nafrbc1@yahoo.com

BC02 CHILLIWACK

9400, rue College
C.P. 463
Chilliwack (C.-B.) V2P 6J7
604-795-6011
federalretirees.ca/chilliwack
nafrchwk@shaw.ca

BC03 DUNCAN ET DISTRICT

3110, rue Cook, unité 34
Chemainus (C.-B.) V0R 1K2
250-324-3211
federalretirees.ca
duncanfederalretirees@gmail.com

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

C.P. 34141
COP carré Clover
Surrey (C.-B.) V3S 8C4
604-574-2939
retraitesfederaux.ca/fraservalleywest
info@nafrfraservalleywest.ca

BC05 NANAIMO ET RÉGION

C. P. 485
Lantzville (C.-B.) V0R 2H0
250-248-2027
ashdown@shaw.ca

BC06 ÎLE DU NORD-JOHN FINN

C.P. 1420
Comox (C.-B.) V9M 7Z9
1-855-304-4700
info@nijf.ca

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

C.P. 20186, COP Towne Centre
Kelowna (C.-B.) V1Y 9H2
250-712-6213
federalretirees-kelowna.com
info@federalretirees-kelowna.com

BC08 VANCOUVER

4445, rue Norfolk
Burnaby (C.-B.) V5G 0A7
604-681-4742
fshavan@shaw.ca

BC09 VICTORIA-FRED WHITEHOUSE

A/s de la Légion royale
canadienne, filiale n° 292
411, ch. Gorge Est
Victoria (C.-B.) V8T 2W1
250-385-3393
federalretireesvictoria@shaw.ca

BC10 SUD DE L'OKANAGAN

696, rue Main
Penticton (C.-B.) V2A 5C8
250-493-6799
fedretirees@telus.net

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

1514, 40^e Rue
Vernon (C.-B.) V1T 8J6
250-542-2268
fsna11@telus.net

Dîner de Noël : 13 déc., annulé

BC12 KAMLOOPS

C.P. 1397, succ. Main
Kamloops (C.-B.) V2C 6L7
250-571-5007
kamloopsoffice@gmail.com

BC13 KOOTENAY

C.P. 74, succ. Main
Cranbrook (C.-B.) V1C 4H6
250-919-9348
fsnabc13@gmail.com

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

C.P. 2607, succ. Main
Sidney (C.-B.) V8L 4C1
250-385-3393
federalretirees.sidneybc@gmail.com

BC15 PRINCE GEORGE

C.P. 2882, succ. B
Prince George (C.-B.) V2N 4T7
retraitesfederaux.ca
nafr@shaw.ca

Dîner de Noël : 14 déc., annulé

ALBERTA

AB16 CALGARY ET DISTRICT

1133, 7^e Av. S.-O., unité 302
Calgary (Alb.) T2P 1B2
403-265-0773
retraitesfederaux.ca
nafrcgyc.ca

AB17 EDMONTON

C.P. 81009, parc McLeod
Edmonton (Alb.) T5Y 3A6
780-413-4687
1-855-376-2336
retraitesfederaux.ca/edmonton
edmonton@federalretirees.ca

Bénévoles recherchés :
activités de recrutement et
de défense des intérêts

**AB18 SUD DE L'ALBERTA**

Nord-Bridge Senior Centre
1904, 13^e Av. Nord, unité 8
Lethbridge (Alb.) T1H 4W9
403-328-0801
nafr18@shaw.ca

AB19 RED DEER

C.P. 25016, COP Deer Park
Red Deer (Alb.) T4R 2M2
403-556-3581
reddeerfederalretireesass@gmail.com

Assemblée générale annuelle :

À venir

AB20 MEDICINE HAT ET DISTRICT

865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
403-952-7110
(message vocal/texto)
fsna.ab20@gmail.com

AB21 BATTLE RIVER

17124, r^{te} Township 514
R.R. 2, Ryley (Alb.) T0B 4A0
780-663-2045
cvhyde@mcsnet.ca

AB92 LAKELAND

C.P. 1391, succ. Main
Cold Lake (Alb.) T9M 1P3
780-594-3961
louethel@telusplanet.net

Réunion virtuelle de l'exécutif :

19 janv., à 11 h

Assemblée générale annuelle**des membres virtuelle :**

16 févr., à 11 h

SASKATCHEWAN**SK22 NORD-OUEST
DE LA SASKATCHEWAN**

161, cr. Riverbend
Battleford (Sask.) S0M 0E0
1-855-304-4700
tbgs@sasktel.net

SK23 MOOSE JAW

A/s de Barry Young
93, cr. Daisy
Moose Jaw (Sask.) S6J 1C2
306-313-7978
nafrmj23@outlook.com

SK24 REGINA ET RÉGION

2001, rue Cornwall, unité 112
Regina (Sask.) S4P 3X9
306-359-3762
fsna@sasktel.net

SK25 SASKATOON ET RÉGION

C.P. 3063, succ. Main
Saskatoon (Sask.) S7K 3S9
306-374-5450
306-373-5812
saskatoon@federalretirees.ca

**SK26 PRINCE ALBERT
ET DISTRICT**

C.P. 333, succ. Main
Prince Albert (Sask.) S6V 5R7
306-763-7973
306-314-5644
gents@sasktel.net

SK29 SWIFT CURRENT

847 Prom. Field
Swift Current (Sask.) S9H 4H8
306-773-5068
leyshon@sasktel.net

MANITOBA**MB30 OUEST DU MANITOBA**

311, av. Park E.
Brandon (Man.) R7A 7A4
federalretirees.ca/western-manitoba
nafrmb30@gmail.com

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

3336, av. Portage, unité 526
Winnipeg (Man.) R3K 2H9
204-989-2061
nafrwpg@mymts.net

MB32 CENTRE DU MANITOBA

163, cr. Wilkinson
Portage La Prairie (Man.) R1N 3R6
204-872-0505
colemankamphuis@gmail.com

MB91 EST DU MANITOBA

C.P. 219
Pinawa (Man.) R0E 1L0
204-753-8402
nafr-mb91@hotmail.com
ttveiv@mts.net

ONTARIO**ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN**

C. P. 1930
Deep River (Ont.) K0J 1P0
613-687-2259 (président)
613-584-3943
fsnaalgonquinvalley.com
avb.fed.retirees@gmail.com
avb.on33@gmail.com

ON34 PEEL-HALTON ET RÉGION

1235, ch. Trafalgar – Case 84018
Oakville (Ont.) L6H 5V7
905-858-3770
905-824-4853
federalretirees.ca/peel-halton
nafrtreasureron34@gmail.com

ON35 HURONIE

80, rue Bradford
Barrie (Ont.) L4N 6S7
1-855-304-4700
on35.info@gmail.com

Bénévoles recherchés :

administrateurs et
administratrices, projets
spéciaux, agent ou agente
d'élection

ON36 BLUEWATER

C.P. 263, succ. Main
Sarnia (Ont.) N7T 7H9
1-855-304-4700
519-330-1492
(appel de candidatures)
chawksworthnafr@gmail.com
(appel de candidatures)
retraitesfederaux.ca/bluewater

Bénévoles recherchés :

directeur ou directrice du
recrutement et de l'engagement
des bénévoles, coordonnateur ou
coordonnatrice de programmes

Appel de candidatures :

vice-président ou vice-présidente,
trésorier ou trésorière, directrice
ou directrice des adhésions

ON37 HAMILTON ET RÉGION

14 ch. Highland Park
Dundas (Ont.) L9H 3L8
905-627-3827
hamilton@federalretirees.ca

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

C.P. 1172
Kingston (Ont.) K7L 4Y8
866-729-3762
613-542-9832 (information)
federalretirees.ca
nafrkingston@gmail.com

**ON39 KITCHENER-WATERLOO
ET DISTRICT**

110, ch. Manitou
Kitchener (Ont.) N2C 1L3
519-742-9031
retraitesfederaux.ca
fsna39@gmail.com

ON40 LONDON

865 ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
519-439-3762 (boîte vocale)
londonbranch@federalretirees.ca

ON41 PÉNINSULE DU NIAGARA

865, ch. Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
dave.br41sec@gmail.com



ON43 OTTAWA ET INTERNATIONAL

2285, boul. St-Laurent, unité B-2
Ottawa (Ont.) K1G 4Z5
613-737-2199
nafrottawa.com
info@nafrottawa.com

AGA de 2020 et de 2021 : 6 mai

ON44 PETERBOROUGH ET RÉGION

C.P. 2216, succ. Main
Peterborough (Ont.) K9J 7Y4
705-559-9253
brunet.pierre@sympatico.ca

Bénévoles recherchés :
administrateurs et administratrices

ON45 QUINTE

132, rue Pinnacle (Légion)
C. P. 20074
Belleville (Ont.) K8N 3A4
613-968-7212
fsnaon45@gmail.com

ON46 QUINTRENT

77, rue Campbell
Trenton (Ont.) K8V 3A2
613-394-4633
federalsupernet@bellnet.ca

Bureau temporairement fermé.
Appels téléphoniques, lettres et courriels acceptés.

ON47 TORONTO ET RÉGION

C.P. 65120 COP Chester
Toronto (Ont.) M4K 3Z2
416-463-4384
fsna@on.aibn.com

Bénévoles recherchés :
TI/communications

ON48 THUNDER BAY ET RÉGION

C.P. 29153 COP McIntyre Centre
Thunder Bay (Ont.) P7B 6P9
807-624-4274
nafrmb48@gmail.com

ON49 WINDSOR ET RÉGION

628, croiss. Commisso
LaSalle (Ont.) N9H 0C2
519-970-9048
nafr.on49@gmail.com

ON50 MOYEN-NORD

C.P. 982, succ. Main
North Bay (Ont.) P1B 8K3
705-498-0570
nearnorth50@gmail.com

ON52 ALGOMA

8, rue Gravelle
Sault Ste Marie (Ont.) P6A 4Z6
705-946-0002
davischuck@yahoo.ca

ON53 VALLÉE DE L'OUTAOUAIS

C.P. 20133
Perth (Ont.) K7H 3M6
1-855-304-4700
info@fsnaottawavalley.ca

ON54 CORNWALL ET DISTRICT

141, cr. Markell
Cornwall (Ont.) K6H 6X2
613-938-8265
federalretirees.cornwall@gmail.com

Assemblée annuelle des membres : mai 2021, détails à venir

ON55 YORK

865, chemin Shefford
Ottawa (Ont.) K1J 1H9
1-855-304-4700 (général)
905-505-2079 (section)
federalretirees.york@gmail.com

ON56 HURON-NORD

34, cr. Highland
Capreol (Ont.) P0M 1H0
705-618-9762
federalretirees.ca
huronnorth56@gmail.com

QUÉBEC

QC57 QUÉBEC

660, 57^e rue O., unité 162
Québec (Qué.) G1H 7L8
418-661-4896
www.anrf-sq.org

QC58 MONTRÉAL

1940, Boul. Henri-Bourassa E.,
unité 300
Montréal (Qué.) H2B 1S1
514-381-8824
anrfmontreal.ca
facebook.com/retraitesfederauxmtl
info@anrfmontreal.ca

Dîner de Noël : reporté à
décembre 2021

QC59 CANTONS-DE-L'EST

1871 rue Galt O.
Sherbrooke (Qué.) J1K 1J5
819-829-1403
anrf_cantons@hotmail.com

QC60 OUTAOUAIS

331, Boul. de la Cité-des-Jeunes
unité 115
Gatineau (Qué.) J8Y 6T3
819-776-4128
admin@anrf-outaouais.ca

QC61 MAURICIE

C.P. 1231
Shawinigan (Qué.) G9P 4E8
819-375-3394
anrf-mauricie.adhesion@outlook.fr

QC93 HAUTE-YAMASKA

C.P. 25, succ. Bureau-Chef
Granby (Qué.) J2G 8E2
1-855-304-4700
haute-yamaska@retraitesfederaux.ca

NOUVEAU-BRUNSWICK

NB62 FREDERICTON ET DISTRICT

C.P. 30068 COP Prospect Plaza
Fredericton (N.-B.) E3B 0H8
506-451-2111
nafrfred.nb62@gmail.com
retraitesfederaux.ca/fredericton
facebook.com/branchnb62

NB63 MIRAMICHI

C.P. 614, succ. Main
Miramichi (N.-B.) E1V 3T7
1-855-304-4700
smithrd@nb.sympatico.ca

NB64 SUD-EST DU N.-B.

C.P. 1768, succ. Main
281, rue St George
Moncton (N.-B.) E1C 9X6
506-855-8349
506-386-5836
fsnasenb64@gmail.com

NB65 BAIE DE FUNDY

C.P. 935, succ. Main
Saint John (N.-B.) E2L 4E3
506-849-2430
fsna65@gmail.com

NB67 HAUT DE LA VALLÉE

105, allée Lewis P. Fisher, unité 4
Woodstock (N.-B.) E7M 0G6
506-594-1194
gloglaw@gmail.com

NB68 RÉGION DE CHALEUR

2182, ch. Val-Doucet
Val-Doucet (N.-B.) E8R 1Z6
506-764-3495
japaulin@rogers.com

NOUVELLE-ÉCOSSE

NS71 CÔTE SUD

100 rue High, case 214
Bridgewater (N.-É.) B4V 1V9
1-855-304-4700
pressouthshores71@gmail.com

**NS72 COLCHESTER-EAST HANTS**

12, av. Harris
Truro (N.-É.) B2N 3N2
902-893-0543
902-957-0545
colchester-easthants@federalretirees.ca

NS73 CENTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

73, ch. Tacoma, unité 503
Dartmouth (N.-É.) B2W 3Y6
902-463-1431
officemanager@ns.aliantzinc.ca

NS75 OUEST DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Case 1131
Middleton (N.-É.) B0S 1P0
902-765-8590
federalretirees.ca/western-nova-scotia
naf75@gmail.com

NS77 CAP BRETON

C. P. 785
Sydney (N.-É.) B1P 6J1
902-562-6541
ve1ars@gmail.com

NS78 CUMBERLAND

C.P. 303
Parrsboro (N.-É.) B0M 1S0
902-661-0596
gerard.cormier@ns.sympatico.ca
carose@gmail.com

NS79 ORCHARD VALLEY

C.P. 815, succ. Main
Kentville (N.-É.) B4N 4H8
902-375-2221
1-855-304-4700
naf79@hotmail.com

NS80 NOVA-NORD

C.P. 924, succ. Main
New Glasgow (N.-É.) B2H 5G2
1-855-304-4700
victorfleury@eastlink.ca

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD**PE82 CHARLOTTETOWN**

C.P. 1686, succ. Central
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7N4
1-855-304-4700
pat@ptassociates.ca

PE83 SUMMERSIDE

C.P. 1558, succ. Main
Summerside (Î.-P.-É.) C1N 4K4
902-724-2302
cliffpoirier@eastlink.ca

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR**NL85 OUEST DE TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR**

2, av. Herald, C.P. 20052
Corner Brook (T.-N.-L.) A2H 7J5
709-639-5350
wayneronaldbenett@gmail.com

NL86 CENTRE DE TERRE-NEUVE

132A, rue Bayview
Twillingate (T.-N.-L.) A0G 4M0
709-884-2862
dmcoady@nl.rogers.com

NL87 AVALON-BURIN

C.P. 21124 COP ch. MacDonald
St. John's (T.-N.-L.) A1A 5B2
709-834-3648
wcombden70@gmail.com

J'y crois
Je donne
C'est important



Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada

ENSEMBLE, AMÉLIORONS LA VIE DES CANADIENS PARTOUT AU PAYS

La pandémie de la COVID-19 a affecté l'ensemble de la population canadienne. Mais les personnes vulnérables ont particulièrement ressenti les effets de la crise : isolement social, perte de revenu, insécurité alimentaire ou maladie grave.

Par l'entremise de la CCMTGC, les retraités fédéraux peuvent soutenir les causes qui leur tiennent à cœur, telles que PartenaireSanté, leur Centraide United Way local, ou encore des milliers d'organismes de bienfaisance au Canada. C'est grâce à votre générosité que nous pouvons continuer à soutenir nos communautés.

Parce que tout le monde doit pouvoir compter sur quelqu'un en cas de besoin.

Merci de faire don dès aujourd'hui!



EN LIGNE

Rendez-vous à canada.ca/ccmtgc-retraites



PAR TÉLÉPHONE

Composez le **1 877 379-6070**

Cultivons la générosité, maintenant plus que jamais !





AVIS DE DÉCÈS

L'Association et ses 79 sections offrent leurs plus sincères condoléances à la famille, aux amis et aux autres proches des membres qui sont décédés récemment.

BC01 CENTRE DE LA VALLÉE DU FRASER

Richard Cooke
Robert Fenwick
Bernard Kalancha
David Kennard
Henry Lehman
Jean Millar

BC02 CHILLIWACK

William Greer
Jim Harris
Richard Peltier

BC04 OUEST DE LA VALLÉE DU FRASER

Hazel Harrower
O.J. Larssen

BC07 CENTRE DE L'OKANAGAN

Francisca Bilyk
Deanna Gerow
James Lambert
Marcellin Leblanc
William Pittman

BC09 VANCOUVER

Donald Atkinson
William Capek
Frank Cushing
Hugh Doherty
Stanley Forshaw
John James
Valerie Jennings
George Kazmiruk
K.G. Kelbough
Ingrid Koch
Ruth Laird
Margaret Lotto
Bonnie Lyn Morgan
Betty Matheson
Diane McGuire
Frank McLeod
Blanche Page
John Paxton
Muriel Pearson
Louis Peressini

Edward Powell
Ethel Preece
Lloyd Robbie
Edith Smardon
Lorraine Urquhart
Ralph Vance
Lavonne Wirtanen

BC11 NORD DE L'OKANAGAN

Helen Penz
Camille L. Widzyk

BC14 SIDNEY ET DISTRICT

Beverly Girling
Jean Claude Gourdeau
Garret Patrick Hogan
John Morrison
Robert Muse

Kathleen Nicholson
Phyllis Paterson
Alan E. Taylor
Patricia Van Eyk

AB19 RED DEER

Dayton Thesenvitz

AB92 LAKELAND

Fernand Derepentigny
Paul Lussier
Ernest Poirier

SK25 SASKATOON ET RÉGION

Herbert John Allen
James (Jim) H. Arnold
Hilda Epp
Douglas Stewart
Harold

Lucille Evelyn McDonald
Alfred Schmidt
Adele Emili Sowter
Lloyd (Woody) Wudrick

MB31 WINNIPEG ET DISTRICT

John Adams

Jerry Anderson
Anita Capek
George Davidson
Garth Dawley
John Mytz
Earl Nelson
Orst Oucharek
Louise Price
Rolf Stolle

MB91 EST DU MANITOBA

Pearl Fedoronchuk
Pauline Miller
Glenn Morgan
Jane Petkau
Daisy Seymour
Marion Stewart
Joseph Vadasz

ON33 VALLÉE DE L'ALGONQUIN

Rick Andrews
Allan Bancroft
Wilson Bray
Mary Brown
Joan Chapeskie
Kenneth Christnik
Otto Cohn
Frederick Eland
Clive Greenstock
Henny Hamel
Christopher Lade
Clare Mungham
Winnifred Parro
Barbara Steward
Andrew Sunstrum
Ronald Sutherland
Evelyn Wren

ON36 BLUEWATER

Dorothy Newman

ON38 KINGSTON ET DISTRICT

Carman Bassett
Charles Quinton
Burton

Roger Arthur Forbes
Francis Leonard Golden
Dorothy Jean Heron

ON40 LONDON

June Alexander
Cor Arnold
Dan Bradstock
Margaret Burchall
Doreen Davidson
Ivan Douglas
Tharian Koshy
Roger Le Blanc
Donald Perry
John Pietraszko
Mary Riel
Josephine Sansone
Thelma Smith
Alvin Starratt
K.A. Tanswell
Jenny Volekaert
Edmund Ward

ON43 OTTAWA

Helen Ricketts

ON45 QUINTE

Joseph Billo
George Froese
Ronald Hutton
Anne Locke
Margaret Turner

ON46 QUINTRENT

Lynda Atchison
James Blaiklock
Ronald Bryson
William Bugg
James Chabassol
John Conrad
William Danylchuk
Ron Denham
Raymond DiCrescenzo
Jack Dingle
Eric Gebhardt
Jack Girar
Gene Hamelin
Elsie Hogg
Charles Lacoste
Robert MacKay
Bill Malczewski
Betty MacDonald
Donald A. McDonald
Ray Mercier
Margaret Montrose
Rita Shettell

ON47 TORONTO ET RÉGION

Roy Armitage

Nancy J. Campbell
John Donat
J. Ferdinand
Ramzanali Hirani
Michelle Squires

ON56 HURON-NORD

Dorothy Belfry
Sylvia Grant
Yvon Godin
Roland Savarie

QC57 QUÉBEC

Yvon S.Y. Beaumont
Pierre Boisjoly
Jacqueline Forgues
Fernande Fournier
Gisèle Girard
Jeannine Hottote
Michel Martineau
Monique L. Picotte
Robert Forgues
Gaston Veilleux

QC58 MONTRÉAL

Rémi Brazeau
Pierre E. Brisebois
Jacqueline Sacchitelle Bruneau
Stephen Bruneau
Estelle Alarie Crépin
Jean-Paul Crête
Diane Des Rochers
Pierre Drôlet
Gregory Giannuzzi
Pierre Grignon
Pauline Joly
A. Joly
Carmen Langlois
Noëlla Lapierre
Ronald Legault
Jacques Marois
Paul-Émile Moreau
Réjean Péloquin
C. Perron
Brian Pottier
Alain Régnier
Yvon Tremblay
Marguerite Turbide
Liette Vanasse
Mireille Yanick

QC61 MAURICIE

Gaston Filion
Ginette Grenier
Renée St-Onge

NB64 SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Cecile J. Armstrong

J. Aud
Mary M. Babineau
Kathleen Close
Camille Doiron
Ronald Dupuis
John Murray Geddes
Mary Elizabeth Harpell
Gerald B. Hilton
Elodiane Legere

NB65 BAIE DE FUNDY

Leo Baldwin
Wayne Chatterton
Ernestine Derry
Dennis Ferguson
Jean Hartford
Ernest Matheson
Phyllis McConnell
Fayanne Parent
Theresa Plelan

NB67 HAUT DE LA VALLÉE

Louis E. Michaud

NS77 CAP-BRETON

Edgar R. McLeod

NS79 ORCHARD VALLEY

William A. Davis
Wallace W. Maddison
Robert C. Mills
John E. Walsh

NS80 NOVA-NORD

Margaret MacDonnell

NL87 PÉNINSULE D'AVALON-BURIN

Murray Chaplin
Eric Dunne
William Earles
Edwina Fitzgerald
John Kennedy
Lewis Thornhill
Doug Tilley

PE82 CHARLOTTETOWN

Charles Bachmanek
Frederick Currie
Evelyn (Marion) Gilbert
James Jenkins
Olive Lund
Bernard (Bruce) MacCormac

PE83 SUMMERSIDE

Reginald Bryanton



Rappel — Vous avez encore le temps de référer un nouveau membre et de courir la chance de gagner

La date limite du concours de la Méga campagne de recrutement a été prolongée et nous accepterons des références jusqu'au **31 décembre**. Pour courir la chance de gagner l'un des 13 superbes prix, dont un grand prix de **10 000 \$ en argent comptant**, offert par Johnson Assurance Habitation et Automobile, il suffit de référer un membre potentiel admissible. Merci aux personnes qui nous ont déjà envoyé une ou plusieurs références. Sachez que nos membres dévoués sont notre meilleur outil de recrutement. Merci de nous aider en faisant connaître l'Association dans vos réseaux. Le tirage des prix aura lieu en janvier 2012. Bonne chance!

Nouveau — Pour les fêtes de cette année, faites cadeau d'une adhésion!

Vous ne savez pas quoi offrir à cette personne qui a tout? Vous connaissez une personne qui prendra sa retraite bientôt et voulez lui donner un cadeau de retraite parfait? Cette année, Retraités fédéraux est heureux d'offrir la possibilité de **faire cadeau d'une adhésion** à des personnes admissibles à devenir membres de l'Association. Il n'y a pas de limites au nombre de bulletins de participation que vous pouvez recevoir, alors plus le nombre de personnes que vous référez est élevé, plus vous courez de chances de gagner! Il suffit de nous appeler sans frais au 1-855-304-4700, poste 223, et nous nous chargerons de tout pour vous.

Veillez noter que les adhésions-cadeaux ne sont disponibles que par téléphone. Les membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces armées canadiennes et de la GRC; les juges de nomination fédérale; ainsi que leurs conjoints, conjointes, survivants et survivantes, peuvent devenir membres de Retraités fédéraux.



Veillez noter que chaque personne qui achète une adhésion-cadeau recevra automatiquement un bulletin de participation au tirage des prix de la Méga campagne de recrutement!



Renouvelez votre adhésion

1. Lorsque votre cotisation est versée au moyen de retenues à la source (RCS) sur votre chèque de pension mensuel, votre adhésion est renouvelée automatiquement.
2. Pour ce qui est des membres qui paient avec une carte de crédit ou un chèque, nous envoyons une lettre les avisant qu'il est temps de renouveler.

L'Association a décidé de ne pas augmenter les cotisations. Les taux de 2021 sont les mêmes qu'en 2020.

Pour payer par carte de crédit :

Connectez-vous à retraitesfederaux.ca

Pour payer par chèque :

Envoyez un chèque libellé à l'ordre de l'Association nationale des retraités fédéraux, à :

Association nationale des retraités fédéraux
865, chemin Shefford
Ottawa ON K1J 1H9

Pour obtenir de l'aide ou pour passer au mode de paiement par RCS, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe des services aux membres au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa, au 613-745-2559.

Cotisations en 2021

	ANNÉE	MOIS
Individuelle	51,36 \$	4,28 \$
Familiale	66,60 \$	5,55 \$

Comment adhérer

1. Allez sur retraitesfederaux.ca et cliquez sur le menu « Devenir membre ».
2. Appelez l'équipe des services aux membres en composant le numéro sans frais 1-855-304-4700 poste 300, ou, à Ottawa, le 613-745-2559.

Communiquez avec nous

Avez-vous récemment déménagé ou changé de courriel? Veuillez nous faire part de vos coordonnées les plus à jour, par courriel à service@retraitesfederaux.ca, ou par téléphone à l'équipe des services aux membres, au numéro sans frais 1-855-304-4700, poste 300, ou à Ottawa au 613-745-2559.

Nous serons heureux de vous servir.

Donnez un cadeau qui déborde d'avantages tout au long de l'année!

Pour seulement 51,36 \$, vous pouvez désormais offrir une adhésion en cadeau à vos connaissances et à vos proches admissibles* (même s'ils ne sont pas à la retraite).

Chaque adhésion soutient nos initiatives pour protéger les pensions et les prestations fédérales, et permet de réaliser d'excellentes économies grâce à notre Programme des partenaires privilégiés, dont vous pouvez profiter tout au long de l'année.

Appelez-nous au **1.855.304.4700** pour passer votre commande dès aujourd'hui ou, pour en savoir plus, visitez retraitesfederaux.ca/cadeau.



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

* Qui doivent recevoir ou cotiser
à une pension fédérale.

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE! En faisant cadeau d'une adhésion, vous participez également à notre passionnant concours Méga campagne de recrutement et courez la chance de gagner 10 000 \$ en argent comptant, offert par Johnson Assurance Habitation et Automobile!



Toujours à vos côtés

JOHNSON
ASSURANCE
HABITATION · AUTO · VOYAGE



Association nationale
des retraités fédéraux
**PARTENAIRE
PRIVILÉGIÉ**



Bien que le monde soit toujours aux prises avec la pandémie, nous continuons à voir un regain d'intérêt chez les gens qui souhaitent voyager au-delà de leurs propres frontières.

Dans cette optique, Johnson Assurance est heureuse d'annoncer que **la garantie de soins médicaux d'urgence de MEDOC comprend désormais les maladies liées à la COVID-19, même lorsqu'un avis aux voyageurs est en vigueur, et ce, jusqu'à concurrence de 10 millions de dollars² pour les retraités fédéraux. La garantie comprend les croisières et d'autres voyages.**

Johnson a également prolongé la durée du régime de base de MEDOC à quatre mois, et ce, sans frais supplémentaires. Ainsi, les titulaires de la police MEDOC actuels bénéficieront désormais d'une couverture jusqu'au 31 décembre 2020.

Nous encourageons fortement les clients à consulter les avis aux voyageurs du gouvernement du Canada avant d'effectuer toute réservation et de voyager. Il se peut que les options de voyage de retour et la disponibilité des soins médicaux deviennent très limitées à l'extérieur du Canada.

Johnson Assurance est là pour vous maintenant et a hâte d'être là pour vous dans le cadre de vos prochains voyages.

Visitez johnson.ca/fr/coronavirus pour connaître les dernières nouvelles.

**APPELEZ-NOUS
POUR OBTENIR UNE
SOUSSION ET
INSCRIVEZ-VOUS AU CONCOURS
POUR COURIR LA CHANCE DE**

GAGNER

**UN PRIX EN ARGENT
DE 20 000 \$!†**



Johnson Assurance est fière d'être un commanditaire du grand prix de la Méga campagne de recrutement¹

1 855 428-8744

johnson.retraitesfederaux.ca/fr

Johnson Assurance est un nom commercial de Johnson Inc. (« JI »), un intermédiaire d'assurance agréé, qui fait affaire sous le nom de Johnson Insurance Services en Colombie-Britannique et Johnson Inc. au Manitoba. MEDOC^{MD} est une marque déposée de JI. Ce produit d'assurance est souscrit par la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances (la « RSA ») et administré par JI. JI et la RSA sont des filiales apparentées. Une garantie valide du régime d'assurance-maladie provincial ou territorial est requise. L'assistance voyage est offerte par Global Excel Management inc. Les critères d'admissibilité, les modalités, les conditions, les restrictions et les exclusions qui s'appliquent aux garanties décrites sont précisés dans la police d'assurance. Le libellé de la police d'assurance a préséance. † AUCUN ACHAT REQUIS. Le concours se déroule du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 et est ouvert à tous les résidents autorisés du Canada (excluant le Nunavut), ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province ou territoire de résidence et qui sont membres d'un groupe reconnu de JI (sauf les membres d'un groupe du secteur des soins de santé), avec lequel JI a conclu une convention d'assurance. Un (1) prix à gagner : 20 000 \$ CA. Des conditions ou restrictions peuvent être appliquées. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins de participation admissibles reçus. Un test d'aptitude en mathématiques est requis. Règlement du concours : johnson.ca/argent2020. ¹ Veuillez consulter la page Web <https://www.federalretirees.ca/fr/devenez-membre/mega-campagne-de-recrutement> où des informations supplémentaires seront bientôt affichées. ² Couverture et avantages décrits applicables aux membres du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP).